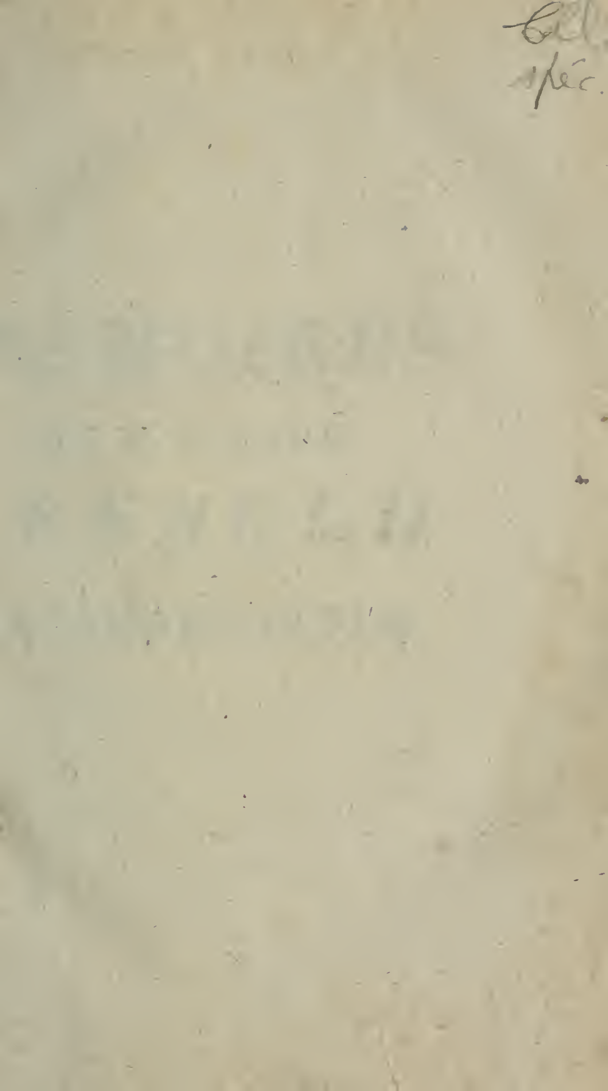





Universitas
BIBLIOTHECA



MÉMOIRES

DE M. L'ABBÉ

ARNAULD.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES
DE M. L'ABBÉ
ARNAULD,

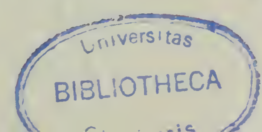
CONTENANT

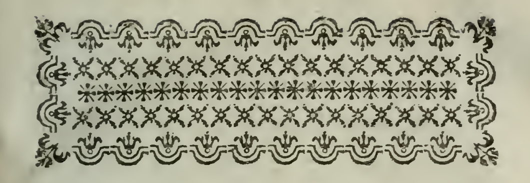
QUELQUES ANECDOTES DE LA COUR DE FRANCE; DEPUIS M. D C. XXXIV. JUSQU'A M. D C. LXXV.

SECONDE PARTIE.



Chez { *A AMSTERDAM,* JEAN NEAULME, & ARKSTÉE & MERKUS, *A LEYDE,* JEAN VERBEEK, JACQUES DE WETSTEIN & C. HAACK. *A DRESDE,* G. C. WALTHER, *A LEIPSICK,* G. FRITSCH. } 1756.





MEMOIRES

DE M^R^ L'A*** A***

SECONDE PARTIE.

UN CHANGEMENT de 1643
profeſſion, principalement de l'Epée à l'Egliſe, ne ſe fait pas ſi aiſément qu'on n'ait beſoin de quelque ſéparation pour y accoutumer le monde, & pour s'y accoutumer ſoi-même. Je paſſai le reſte de cette année

1643 & preſque toute la ſuivante
1644 à Pomponne dans une aſſez grande retraite ; mais j'y goûtois un repos que je n'avois pas encore connu. Et je crois que j'aurois continué à en joüir, ſi mon pere m'eût tenu ce qu'il m'avoit promis. Il avoit pris la réſolution de ſe retirer tout-à-fait du monde, dans la ſolitude de Port-Royal ; & comme il n'avoit plus lieu de faire de la dépenſe, il m'avoit laiſſé de quoi ſubſiſter honnêtement ; mais cela ne dura qu'une année. Son humeur plus que libérale ne le quitta point dans le déſert. Il eut beſoin de tout ce qu'il avoit quitté pour la ſatisfaire, & ce fut à moi à me réduire. Ce

n'auroit pas été ſans beaucoup de
peine, ſans la favorable occaſion 1644
qui ſe préſenta de ſuivre Monſieur
l'Abbé de Saint Nicolas mon
oncle dans ſon voyage d'Italie.
Il étoit retiré depuis deux ans en
ſon Abbaye d'Angers, & je l'y
étois allé voir au mois d'Août de
l'année 1645. Il ſortoit d'une
aſſez longue maladie. Nous y 1645
paſſions une vie fort douce, ſans
penſer que nous la dûſſions quitter
ſi-tôt ; mais ſur la fin de l'Automne,
il reçut une lettre de M.
de Lyonne, ſon ámi très-particulier,
qui lui mandoit de venir à
Paris, & que M. le Cardinal Mazarin
l'avoit choiſi pour aller à
Rome prendre le ſoin des affaires

de France, n'y ayant point alors
1645 d'Ambaſſadeur. L'emploi étoit beau & honorable ; cependant M. de S. Nicolas avoit de la peine à l'accepter ; & il fallut que ſa famille l'y déterminât. Ce lui étoit un grand honneur qu'on le vînt chercher dans ſa retraite, pour lui donner une commiſſion importante que beaucoup de gens auroient briguée; mais on peut dire auſſi qu'il en étoit digne, perſonne n'ayant jamais eû un eſprit plus propre aux négociations que le ſien, ayant joint à une fort grande patience & un ſecret impénétrable une parfaite connoiſſance de l'hiſtoire & des généalogies des Princes, qui ſont comme

les ſources de leurs intérêts. Il fit bien voir un jour à quel point il poſſédoit cette ſcience. Il étoit à l'Hôtel de Rambouillet où le bon homme Comte de Brienne arriva, encore tout fatigué de la longue application qu'il avoit apportée, diſoit-il, à rechercher tous les degrés de parenté qui ſe trouvoient entre M. de Longueville & Mademoiſelle de Bourbon dont on faiſoit alors le mariage. Il venoit de dépêcher un courier à Rome pour les diſpenſes; & s'étant mis à faire l'énumération de toutes ces parentés, M. de S. Nicolas remarqua auſſi-tôt qu'il en oublioit une, il le lui dit doucement. M. de Brienne voulut un peu

1645

conteſter ; mais enfin ayant fait
1645 venir les livres de Meſſieurs de
Sainte-Marthe, il paſſa condam-
nation ; & il n'eut d'autre parti à
prendre que celui de renvoyer
promptement après ſon courier,
& de faire une nouvelle dépêche.

Nous partîmes d'Angers au
mois d'Octobre, & de Paris ſeu-
lement le dix-ſept de Décembre.
La commiſſion de M. de S. Ni-
colas étoit de paſſer chez pluſieurs
Princes d'Italie, & de-là de ſe ren-
dre à Rome, pour ménager au-
près du Pape Innocent X. depuis
peu élevé au Pontificat, les inté-
rêts des Barberins dont le Roi
avoit pris la protection contre les
perſécutions de ce Pape. On les

accusoit de beaucoup de choses 1645
qu'il étoit fort difficile de prouver; mais le plus grand de leurs crimes étoit d'avoir amassé beaucoup de biens sous le long Pontificat de leur oncle Urbain VIII. ce qui avoit excité l'envie & l'avidité insatiable de Dona Olympia belle-sœur du Pape, & toute-puissante sur son esprit. Le Cardinal Antoine qui paroissoit être le plus en butte, s'étoit déja sauvé en France ; & toute la prudence & la sagesse du Cardinal François Barberin ne le purent si bien assurer, qu'il ne fût contraint quelque tems après de fuir avec toute sa famille le même péril, & de chercher le même asyle.

Nous arrivâmes à Lyon le 28 de
1645 Décembre 1645 & descendîmes
sur le Rhône jusqu'à Avignon,
d'où nous nous rendîmes à Aix.
Toute la prévoyante précaution
de M. l'Abbé de S. Nicolas ne
le put garantir de l'indiscrète civilité
de M. l'Archevêque d'Aix,
frere de M. le Cardinal Mazarin.
Nous étions exprès arrivés de
nuit, & étions allés descendre à
une maison où on n'avoit pas accoutumé
de loger; M. de Saint
Nicolas qui ne se portoit pas trop
bien, désirant d'avoir au moins
la nuit pour se reposer. Mais cet
Archevêque qui avoit eu avis
qu'il devoit arriver, avoit mis
tant d'espions en campagne, qu'-

enfin il découvrit notre logis ; &
lui-même à dix heures du ſoir vint 1645
éveiller M. de S. Nicolas qui
étoit couché ; & quelques prieres
qu'il lui pût faire de le laiſſer là
pour cette nuit, il fallut qu'il ſe
relevât, & qu'il allât coucher à
l'Archevêché. A qui aura connu
le naturel chaud & turbulent de
cet homme, cela ne paroîtra pas
fort étrange ; cependant on peut
dire qu'il y a bien peu de différence
entre une véritable incivilité
& une civilité ſi à contre-tems.
Nous paſſâmes deux jours à Aix,
pendant leſquels nous fûmes priés
avec lui à un grand dîné qu'on
lui donnoit. Nous ne fûmes pas
peu ſurpris d'y voir au milieu de

1646 l'hiver, toutes les fleurs du printems, & tous les fruits de l'été & de l'automne.

Nous allâmes nous embarquer à Marſeille, ſur la galere de Boyer Bandol, qui alloit prendre à Menton, petit Port de l'Etat de Monaco, un corps de Galere neuf qu'on y avoit bâti pour le Roi.

Nous nous arrêtâmes quelques jours à Toulon par le mauvais tems, & nous y fûmes régalés par le Chevalier Paul, dans ſa Baſtide qui étoit fort propre & fort agréable. Ç'a été un homme célèbre, qui d'une naiſſance fort médiocre s'eſt élevé par ſon mérite & par ſes ſervices juſqu'à être fait Chevalier de grace à Malte,

& à devenir un des plus considérables Chefs de l'armée navale du Roi. Je lui ai oüi dire qu'ayant été une fois attaqué par deux vaisseaux Turcs, chacun plus fort que le sien; après un combat fort opiniâtre, où il avoit perdu presque tout son monde, ne pouvant plus empêcher les ennemis de se jetter sur son bord, il se retira sous son premier pont qu'il fit sauter avec tous les Turcs qui se croyoient maîtres de son vaisseau; & que s'étant ainsi dégagé, il se sauva dans le Port de Gênes, sans mâts & sans voiles, à demi-brûlé, avec l'étonnement de tous ceux qui le virent arriver en cet équipage. Action aussi grande 1646

& aussi belle qu'il s'en lise dans
1646 l'Antiquité.

Etant arrivés aux isles de Sainte Marguerite, nous apprîmes que le Cardinal Barberin étoit à Cannes, avec le Prince Préfet son frere Dom Thadée, ce qui obligea M. de Saint Nicolas de les y aller trouver la nuit. Il apprit d'eux de quelle maniere ils avoient été contraints de se sauver, & beaucoup de choses qu'il étoit important qu'il sçût dans la négociation qu'il alloit faire pour leurs intérêts.

Le lendemain nous arrivâmes à Monaco, où le Prince qui depuis quelques années s'étoit donné à la France, après s'être dé-

livré l'épée à la main de l'esclavage des Espagnols, nous logea 1646
magnifiquement en son Palais qui est fort beau. Je ne fus de ma vie couché si délicieusement, dans des draps aussi lices que du satin, & tout parfumés de jasmin & de fleurs d'oranges.

Nous en partîmes le vingt-cinq de Janvier, jour de la Conversion de S. Paul, que les Mariniers disent être une forte étoile, & avec beaucoup de raison, à ce qui nous parut; car ayant fait quelques milles dans une felouque fort bien armée, par un vent frais, mais assez bon; il se renforça tellement sur le midi, que jusqu'au soir nous fûmes toujours

en danger de faire naufrage. Nous
1646 eussions bien pû relâcher à la côte ; mais M. de S. Nicolas ne le vouloit pas, de peur qu'étant près de Final, Place des Espagnols, on ne lui dressât quelque embuscade. Enfin, après avoir bien lutté contre la tempête, il fallut pourtant prendre le parti de relâcher à la Pria, petite Place de la République de Gênes, à trois ou quatre milles de Final, résolus d'y attendre la galère de Gênes qui y vient toutes les semaines ; mais par un effet ordinaire de l'inconstance de la mer, à peine fûmes-nous au rivage, que le vent cessa & qu'elle fut calme. La lune se leva dans le même

tems, ce qui nous fit résoudre d'aller terre à terre jusqu'auprès de Final où nous prîmes le large; & sans aucune mauvaise rencontre nous arrivâmes à Noli en sûreté, ravis de nous voir à terre, après nous être vûs en état de ne la revoir jamais. 1646

Le lendemain par le plus beau calme du monde nous nous rendîmes à Gênes. Il ne se peut rien voir de plus agréable & de plus magnifique tout ensemble que l'aspect de cette superbe Ville, quand on arrive dans son Port. Les plus belles décorations de théâtre n'approchent point de cet amphithéâtre naturel, qui s'élève le long de la montagne en demi-

1646 cercle, qu'on voit couvert comme par degrés de Palais ou d'Eglises de marbre, & d'une infinité de maisons d'une très-belle architecture, ou véritable, ou feinte par d'excellens Peintres dans toutes les règles de la perspective.

Nous passâmes trois jours en cette ville, régalés par le Marquis Giustiniani, partisan de France, & par beaucoup d'autres Gentilshommes de la République. Nous y laissâmes le Pere Serroni, Jacobin, qui devoit y prêcher le Carême, & qui avoit pris l'occasion de passer avec nous. Il avoit été compagnon de l'Archevêque d'Aix, lorsqu'il étoit encore Religieux, & ne s'en étoit point séparé

ſéparé depuis qu'il avoit été élevé
à l'Epiſcopat. Son eſprit vif & pé- 1646
nétrant lui fit comprendre dès-
lors l'avantage qu'il pourroit eſ-
pérer en s'attachant au ſervice de
la France ; & l'événement a bien
fait voir qu'il avoit aſſez bien pris
ſes meſures, puiſqu'ayant été fait
premierement Evêque d'Orange,
puis de Mende, il eſt aujourd'hui
Archevêque d'Albi, & un des
plus accommodés Prélats du
Royaume.

Nous étions tellement rebutés
de la mer, que nous réſolûmes
de prendre le chemin des mon-
tagnes, très-difficile & très-in-
commode en cette ſaiſon, ſur-
tout à cauſe des neiges. Nous

passâmes la montagne de Sainte
1646 Croix qui est très-fâcheuse, &
traversâmes plusieurs fois la rivière du Taro, non sans danger, parce que cette rivière est une espèce de torrent où je pensai me noyer. Enfin nous arrivâmes à Fornove, lieu célèbre par la victoire d'un de nos Rois. Nous y trouvâmes un carrosse du Duc de Parme qui avoit été instruit de notre arrivée. Nous fûmes conduits premierement à Parme, puis à Plaisance où étoit le Duc, avec lequel M. de Saint Nicolas avoit à négocier. Nous le vîmes passer en traîneau avec le Marquis Gaufredy son favori, que tout le monde jugeoit assez in-

digne de sa faveur, & qui en convainquit enfin son maître, puisque quelque tems après ce Prince le condamna au dernier supplice. Pendant notre séjour à Plaisance, nous eûmes le divertissement d'une fête que le Duc donna aux Dames. A moins d'aimer extrêmement la musique, c'étoit une chose assez ennuyeuse. Toutes les femmes y étoient assises comme au sermon : chacune y apportoit son petit coffret sous le bras, les unes d'ébène, les autres de cédre ou de quelqu'autre bois fort propre. J'aurois eû peine à deviner ce que cela vouloit dire, (si enfin les leur voyant mettre sous leurs

1646

pieds je n'eusse compris que c'é-
1646 toit des chauffoirs pour se garantir du froid qui étoit alors fort grand. On étoit là dans un grand silence, occupé à écouter toutes sortes de musiciens & d'instrumens, qui auroient assurément donné plus de plaisir à l'assemblée, si l'honnête liberté des hommes avec les femmes y eût mêlé quelque conversation.

Après avoir passé trois ou quatre jours en cette Cour, nous prîmes le chemin de Modène. Nous trouvâmes aussi à Reggio un carrosse du Duc de Modène. Si nous avions été bien reçus dans les autres Cours, nous le fûmes encore mieux en celle-ci,

d'autant plus que M. de S. Nicolas portoit au Cardinal d'Eſt le brevet du Roi pour la protection de France à Rome. C'étoit un Prince d'un fort grand mérite, & bien digne du nom *della Caſa d'Eſte*, ſi célébrée par tout ce qu'il y a eu de plus beaux eſprits en Italie. Le Duc ſon frere ne lui cédoit en rien ; & quoiqu'il fût encore alors dans les intérêts d'Eſpagne, par ſon procédé honnête avec nous, il témoignoit déja aſſez ſon inclination pour la France. Il s'en préſenta même une occaſion quelques jours après. On célébroit une Fête pour le jour de la naiſſance de la Ducheſſe. Le Prince

1646

voulut qu'on donnât le bal, à la
1646 Françoiſe. Ce ne fut pourtant pas de telle façon, qu'on n'y retînt beaucoup des cérémonies d'Italie. En effet, toutes les femmes étoient ſéparées des hommes : elles étoient aſſiſes ſur une eſtrade qui faiſoit un demi-cercle au bout de la ſalle. La Ducheſſe étoit au fond, & toutes les Dames à droite & à gauche le long des murailles. Les hommes étoient confuſément dans la ſalle, laiſſant un grand eſpace vuide au milieu. Un Maître des cérémonies alloit querir celui ou celle qu'on vouloit prendre pour danſer. M. l'Abbé de S. Nicolas fut invité à voir la compagnie, & on

le plaça pour cela dans une cham-
bre dont la porte étant ouverte, 1646
on voyoit fort commodément
tout ce qui se passoit dans la salle.
Je ne fus de ma vie plus surpris
que je le fus lorsque le bal étant
commencé, je vis venir à moi
le Maître des cérémonies me
prier de danser de la part de la
Marquise Calcagnini, dont le
mari étoit favori du Duc. Il ne
me sembloit pas qu'étant en ha-
bit noir tout uni avec des che-
veux courts en Abbé, je dusse
craindre qu'on me prît pour avoir
part à cette fête. Cependant de
refuser cette Dame, ç'auroit été
lui faire affront, en l'accusant
tout au moins de peu de jugement

1646 dans ſon choix. Ainſi après un moment de délibération dont on ne s'apperçut point toutefois, je ſuivis le Maître des cérémonies, & me revis ſans y penſer dans un exercice que je croyois avoir quitté pour toute ma vie. Il eſt vrai qu'à proprement parler on ne danſoit pas; mais plutôt on marchoit en cadence, ſans même quitter le manteau, ce qui étoit la mode du pays. Au reſte il ne ſe faut pas étonner qu'ils le gardent en danſant, puiſqu'ils l'ont même en courant la bague; c'eſt ce que nous vîmes le lendemain, & qui me parut aſſez ridicule. Ils ont une autre cérémonie un peu étrange, à mon avis, pour des gens

qu'on accuſe d'être jaloux, c'eſt
qu'on ôte ſes gants en danſant, 1646
& qu'on tient nue la main de celle qu'on mene. Je reçus beaucoup de complimens ſur ma belle danſe. Il me ſembloit que je ne les méritois guères; mais parmi de méchans danſeurs un médiocre pouvoit paſſer.

M. l'Abbé de S. Nicolas eut diverſes conférences avec le Duc; & on peut croire qu'il jetta dès-lors les fondemens de l'engagement que ce Prince contracta avec nous, & qui éclata quelques années après. Nous fûmes privés de la ſatisfaction de voir l'illuſtre Fulvio Teſti, ſi célèbre par ſes beaux vers, & encore plus

par son malheur. Il avoit possédé
1646 long-tems la plus haute faveur de son Maître ; mais il étoit alors prisonnier dans la Citadelle de Modène. Il n'en sortit quelques mois après que pour finir ses jours par une mort tragique. On l'accusoit d'avoir révélé les secrets du Prince aux Espagnols, auxquels, contre son devoir, il se trouva trop attaché. Ce que nous vîmes de plus curieux à Modène, où il y a de beaux tableaux & d'autres choses rares, fut le fameux Sceau qui causa la sanglante guerre entre les Modénois & les Boulonnois, & que le Tassoni a immortalisée dans son agréable Poëme de *la Secchia*

rapita. Cette glorieuſe conquête 1646
eſt conſervée dans la tour du Dôme ou de la grande Egliſe de Modène, au même lieu où l'on garde les ſaintes Reliques : elle eſt pendue au haut de la voûte ; & elle y eſt en ſi grande conſidération, que celui qui la reçoit en garde, donne caution de 7000 écus.

De Modène nous paſſâmes à Boulogne. On y voit dans l'Egliſe de S. Dominique le tombeau du Roi Entius de Sardaigne, fils de l'Empereur Federic II. Ce Prince étant venu au ſecours des Modénois dans cette guerre de la Secchia, fut fait priſonnier par ceux de Boulogne qui ne le vou-

lurent jamais rendre ; mais, ſi l'on
1646 en croit la tradition, lui-même consentit à cette priſon, pour ne vouloir point ſortir de celle d'une belle Boulonnoiſe dont il étoit devenu paſſionnément amoureux, & qui donna depuis le nom à la célèbre Maiſon des Bentivoglio ; car comme ce Prince ne parloit qu'Allemand, l'amour lui apprit bientôt ces trois mots dont il ſe ſervoit pour exprimer ſa paſſion à ſa maîtreſſe, en lui diſant continuellement : *Ben ti voglio.*

De Boulogne nous fûmes à Florence ; mais n'y ayant pas trouvé le Grand Duc, nous le fûmes chercher à Livourne, dans des carroſſes de Son Alteſſe, avec

un Gentilhomme nommé Dragomanni, qu'il avoit laiſſé à Florence pour nous recevoir. Monſieur de S. Nicolas fut fort bien reçu de ce Prince, & demeura deux jours auprès de lui. Nous prîmes enſuite la route de Rome. 1646

Nous nous arrêtâmes un jour à Piſe, République autrefois célèbre, & particulierement par ſon Port ; mais qui par la viciſſitude des choſes du monde, a perdu ſon Port & ſa liberté ; la mer s'étant retirée à pluſieurs milles de la Ville, & la Ville ellemême s'étant vûe aſſujettie par le grand Coſme de Medicis. Il y reſte encore de grands & beaux bâtimens qui rendent témoignage

1646 de ſon ancienne gloire ; mais tout cela paroît ſi abandonné & ſi peu peuplé, qu'on ne le peut voir ſans compaſſion. Pendant que M. de S. Nicolas s'occupoit à faire ſes dépêches à la Cour le jour qu'il demeura à Piſe, j'allai à Lucques. C'eſt une ville bien fortifiée, & qui par un aſſez grand bonheur, s'eſt maintenue juſqu'ici, quoique cette petite République ſoit bien plus foible qu'aucune des trois qui compoſent l'Etat du Grand Duc, & qu'elle ne fût pas moins à ſa bienſéance. La Place eſt fortifiée régulierement de onze baſtions avec un bon foſſé ſec, au milieu duquel paſſe un ruiſſeau d'environ dix pieds de large. Il y

a dans l'arcenal de quoi armer quarante mille hommes. La Ré- 1646 publique eſt gouvernée par un Gonfalonnier & neuf Anciens que l'on élit tous les deux mois. Il y a outre cela le grand Conſeil de la République dans lequel réſide toute l'autorité. Ces Meſſieurs demeurent dans le Palais, dans une eſpèce de dortoir, & n'en peuvent ſortir plus de trois à la fois, & encore après avoir demandé permiſſion aux autres. La République peut avoir cent cinquante mille écus de rentes. Il y a quatre ſortes de Nobleſſe: les Gonfalonniers ſont tirés ſeulement de la premiere; les Anciens de la ſeconde; le reſte du

1646 Conſeil de la troiſième ; & la quatrième eſt des nouveaux Nobles : mais ſelon les ſervices qu'ils rendent, ceux d'une nobleſſe peuvent monter à celle d'au-deſſus. Quand les Gonfalonniers & les Anciens ſont hors de charge, ils demeurent ſimples Citoyens comme auparavant. Il y a des tours dans la campagne, tout alentour de la Place : elles ſervent à donner le ſignal quand il y a quelque ſoupçon, & alors tous les habitans du pays ſont obligés de ſe rendre à la Ville. Ils peuvent faire environ vingt mille hommes. Le peuple ne paye quoi que ce ſoit. Il peut y avoir dans la Ville vingt-huit mille ames.

De

De Pise nous passâmes à Sienne: c'est la derniere des trois Républiques dont j'ai parlé, & qui composent l'Etat du Grand Duc. On s'y souviendra toujours du fameux siége qu'y soutint le célèbre Blaise de Monluc, Maréchal de France. 1646

Enfin nous arrivâmes à Rome le dix-septième du mois de Mars. Il n'y eut pas moyen de s'exempter d'aller descendre au Palais du Cardinal d'Est, qui avoit ordonné à un Gentilhomme de sa Maison, nommé le Comte de Calcagni, d'aller au-devant de nous, & de nous loger & défrayer jusqu'à ce que M. de S. Nicolas eût pris un Palais, Ce Comte

1646 seconda parfaitement bien les généreuses intentions de son Maître. Il étoit très-assidu auprès de M. de Saint Nicolas, l'accompagnant par-tout dans ses visites ; & aux heures qu'il étoit retiré, nous ménageant des plaisirs de Rome, ceux qu'on trouve chez les Peintres, les Musiciens, & les Chanteuses qui en font une des plus saines parties. Il en étoit fort charmé lui-même, & ne nous entretenoit presque d'autre chose. Quoiqu'il portât l'habit long, ses habits de dessous (ce qui est fort ordinaire à Rome) étoient d'écarlate. Il portoit un collet de buffle galonné d'or : nous ne l'aurions jamais pris pour autre que

pour un cavalier fort mondain. Il
étoit Prêtre toutefois ; & j'avoue 1646
que je ne fus jamais plus ſurpris
que quand étant allés tous en-
ſemble à Saint Louis le jour de
Pâques, pour faire nos dévotions,
je le vis ſortir de la Sacriſtie, re-
vêtu d'une chaſuble, & le calice
à la main pour aller dire la Meſſe.
J'ai reconnu depuis que ces ſortes
de choſes étoient aſſez ordinaires
à Rome ; & l'on peut juger par-
là du véritable reſpect que l'on y
a pour la Religion.

Nous employâmes les premiers
jours que nous y fûmes à voir la
ville & ce qu'il y avoit de plus
curieux. La Maiſon du Jeſus, qui
eſt un Collége de Jéſuites, eſt une

1646 des plus dignes d'être vûe : elle est bâtie sur une petite place où l'on remarque qu'en tout tems il y a du vent, ce qui la rend extrêmement fraîche en été. Sur quoi M. de Saint Nicolas nous disoit un jour que dans son premier voyage d'Italie, s'étant trouvé à la promenade avec le Commandeur de Sillery alors Ambassadeur de France, & avec l'Ambassadeur de Venise; comme ils furent en cette place du Jesus, le Commandeur de Sillery dit : « C'est » une chose étrange qu'on trouve » toujours du vent ici. N'en sça- » vez-vous pas la raison, reprit » l'Ambassadeur de Venise ? Non, » repliqua le Commandeur, &

» vous nous ferez plaisir de nous » l'apprendre? Je le veux, repliqua » plaisamment le Vénitien. Sça- » chez donc, Monsieur, que selon » une ancienne tradition, le diable » & le vent se promenoient un jour » ensemble par Rome, & qu'étant » enfin arrivés devant cette Mai- » son des Jésuites, le diable dit » au vent : Attends-moi ici, j'ai » un mot à dire là-dedans. Il y » entra & n'en est point sorti ; & » le vent l'attend toujours à la » porte. » Cette historiette étoit digne d'un Vénitien, avant que les bons Peres eussent profité des besoins pressans de la Républi- que, pour être rétablis à Venise moyennant des sommes considé- rables.

1646

1646 .Nous trouvâmes à Rome le parti de France fort abbatu, le Palais tout-à-fait contraire, peu de partisans déclarés, point d'Ambassadeur depuis fort long-tems. Le dernier qui l'avoit été étoit le Maréchal d'Estrées ; mais il y avoit perdu une partie de la réputation qu'il avoit acquise dans sa premiere Ambassade, ayant souffert en cette derniere (sans en avoir eu aucune satisfaction) un insigne affront, sur la fin du Pontificat du Pape Urbain. On avoit mis à prix la tête du sieur de Rouvroi son Ecuyer, & à ce qu'on disoit, son parent ; & des bandits l'avoient assassiné à Frescati, au travers d'une palissade de jar-

din. Ces ſcélérats lui ayant coupé 1646
la tête, elle fut expoſée publiquement au bout du pont S. Ange, avec cette inſcription : *C'eſt la tête de l'Ecuyer de l'Ambaſſadeur de France*. La patience que l'Ambaſſadeur eut en cette occaſion, rappella dans la mémoire de pluſieurs, les actions de vigueur ſi différentes de beaucoup de nos Ambaſſadeurs précédens. On ſe ſouvenoit encore de celle du Marquis de Piſani, pere de feue Madame la Marquiſe de Rambouillet. Celui-ci ſans s'arrêter aux prieres ni aux menaces de Sixte V. ce Pape ſi terrible, crut ne pouvoir s'abſtenir de ſe trouver à la cérémonie de la canoniſation de S. Didace,

Eſpagnol. Le Roi d'Eſpagne en
1646 faiſoit les frais, ce qui avoit obligé ſon Ambaſſadeur (afin d'y avoir les honneurs) de ſupplier Sa Sainteté de faire enſorte que l'Ambaſſadeur de France ne s'y trouvât point. Le Pape en ayant fai tparler au Marquis de Piſani, il répondit qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'y aller, la dignité de ſon Maître exigeant qu'il tînt ſon rang en une action ſi éclatante. Sa Sainteté irritée de ſon refus, ayant dit en colère qu'elle l'empêcheroit bien d'y venir, & ayant même diſpoſé des gardes ſur les ponts Sixte & Saint-Ange, pour s'oppoſer à ſon paſſage ; le Marquis de Piſani choiſit parmi tous

les François qui étoient à Rome
vingt-cinq ou trente Gentils- 1646
hommes hardis & déterminés, résolu de se mettre à leur tête, d'entrer dans S. Pierre à quelque prix que ce fût, & d'y prendre sa place au-dessus de l'Ambassadeur d'Espagne. Mais il n'en fut pas en la peine; car le Pape ayant été averti de cette terrible résolution, prit le parti le plus sage. En effet l'Ambassadeur d'Espagne ne parut pas à la cérémonie, & le nôtre y fut à son ordinaire avec un nombreux cortége.

Sous le Pontificat de Clément VIII. quelques François qui étoient à Rome, & dont le Comte des Chapelles (qui depuis fut

le Cardinal de Sourdis) étoit le
1646 chef, firent une action encore plus hardie, car ayant vû l'Eglise de saint Jacques des Espagnols le jour de la fête, tendue d'une fort belle tapisserie qui représentoit la vie de Charles-Quint, & sur une des piéces de laquelle étoit représentée la prise de François premier, à la bataille de Pavie; ne pouvant souffrir une chose qui leur sembloit une insulte à la Nation, ils arracherent cette piéce du lieu où elle étoit, & la furent brûler au même tems, au milieu de la Place Navonne. L'Ambassadeur d'Espagne s'en plaignit au Saint Pere; mais ce sage Pape lui répondit: «Pourquoi

» renouvellez-vous la mémoire
» d'une hiſtoire commece lle-là? » 1646
& il n'en fut autre choſe.

On pourroit citer beaucoup d'autres exemples ſemblables ; mais je ne veux plus alléguer que celui du Commandeur de Sillery, frere de M. le Chancelier ; parce qu'ayant l'honneur de lui appartenir à titre de parenté, j'y dois prendre plus d'intérêt qu'aux autres, & que j'ai appris cette hiſtoire de M. d'Angers qui en a été témoin occulaire. Elle arriva en l'année 1624, ſous le Pape Grégoire XV. Le Commandeur qui étoit Ambaſſadeur de France auprès de lui, avoit envoyé demander audience à la Ducheſſe de

Fiano, belle-sœur du Pape, &
1646 on la lui avoit accordée sur le soir, parce que l'Ambassadeur d'Espagne qui l'avoit aussi envoyé demander le premier, devoit avoir la sienne de bonne heure après dîné. On supposoit, & avec raison, que sa visite seroit faite bien auparavant l'heure qu'on avoit marquée au Commandeur. Cependant comme ces Messieurs les Espagnols croyent devoir faire toutes choses avec gravité, l'Ambassadeur d'Espagne alla si tard chez cette Princesse, qu'il y étoit encore quand le Commandeur de Sillery y arriva, précisément à l'heure qu'on lui avoit donnée : on lui dit que l'Ambassadeur

d'Eſpagne étoit avec Madame la Ducheſſe de Fiano, il répondit, 1646
qu'il n'importoit pas, & qu'il n'y monteroit pas moins. Il demanda ſon épée à ſon Ecuyer, & dit à Luzarche ſon maître de chambre, de prendre garde à bien placer ſon fauteuil où il devoit être, & du reſte qu'on le laiſſât faire, qu'il s'en démêleroit bien. Cependant les gens de la Ducheſſe de Fiano lui étant allés dire que l'Ambaſſadeur de France montoit : cette Princeſſe voyant bien qu'il pourroit arriver du vacarme, pria celui d'Eſpagne de ſe retirer, & de conſidérer que c'étoit lui qui avoit cauſé cet embarras par le retardement de ſa viſite. Il ſortit

tout bouffi de colère de ce qu'il
1646 lui falloit céder la place ; mais il n'en fit pas moins les cérémonies ordinaires qui se passent entre les Ambassadeurs, quand ils se rencontrent dans la salle.

Revenons à l'état de nos affaires à Rome quand nous y arrivâmes. Le seul Cardinal Grimaldi en prenoit le soin, & on peut dire qu'il les soutenoit avec une fermeté admirable. Nous avions bien un autre Cardinal François, sçavoir le Cardinal de Valançay; mais il n'étoit raccommodé que depuis fort peu de tems avec la Cour, à laquelle il s'étoit mis mal, parce qu'il s'étoit fait Cardinal sans sa participation. On

peut bien dire qu'il s'étoit fait lui-
même Cardinal, & il le fit d'une 1646
manière assez adroite qu'on sera
peut-être bien aise de sçavoir.
Dans la guerre que le Pape
Urbain avoit eue avec le Duc
de Parme pour la Principauté de
Castro, le Bailli de Valancay,
qui avoit eu un Commandement
considérable dans les armées de
l'Eglise, y avoit servi utilement
Sa Sainteté. Il en méritoit récom-
pense; & le Pape qui se piquoit
d'être généreux, ne vouloit pas
qu'on lui pût reprocher d'avoir
manqué à lui en donner des mar-
ques. On lui en proposa plusieurs
qu'il refusa toutes. On lui voulut
donner de l'argent; on le tenta

par des préſens, il demeura ferme
1646 dans ſes refus, étant trop payé, diſoit-il, des ſervices qu'il avoit été aſſez heureux de rendre à la ſainte Egliſe, par les bonnes graces du Pape, dont il ne prétendoit rien de plus. Cela donnoit du chagrin à Sa Sainteté qui ayant enfin dit un jour en préſence de quelqnes-uns de ſes confidens : « Mais, que ferons-» nous donc enfin du Bailli de » Valançay? Faut-il que nous de» meurions ingrats envers lui ? » Un de ceux qui l'écoutoient, peut-être inſtruit de ce qu'il devoit dire : « Votre Sainteté eſt » bien embarraſſée, lui dit-il, » qu'Elle le faſſe Cardinal. Vraiment

» ment vous avez raifon, répon-
» dit le Pape. » Et la chofe s'exé- 1646
cuta ainfi. Ce nouveau Cardinal revint quelque tems après en France; mais le Roi qui n'étoit pas content de fa conduite envoya M. de... lui défendre de venir à la Cour, & lui ordonner de fortir en vingt-quatre heures de Paris, & dans huit jours de fes Etats. Ce Seigneur, par méprife ou autrement, fit une tranfpofition un peu ridicule de ces huit jours, & de ces vingt-quatre heures, ce qui donna occafion à ce mot piquant du Cardinal, & fort conforme à fon génie qui n'épargnoit perfonne: « Qu'il ne pouvoit pas dou-
» ter que Sa Majefté ne voulût

» qu'il s'en retournât en diligence,
1646 » puiſqu'il lui avoit envoyé pour » cela le meilleur cheval de ſon » Royaume. »

D'abord que M. de S. Nicolas fut arrivé, il fut voir le Cardinal Grimaldi, & enſuite le Cardinal de Valançay, & ils réſolurent entr'eux qu'il ne témoigneroit aucun empreſſement de voir le Pape.

Les choſes étoient en cet état quand M. le Cardinal d'Eſt revint de Modène, avec un train conforme à un Prince de la Maiſon d'Eſt, & de plus Protecteur de la France. Les Eſpagnols virent avec beaucoup de chagrin ôter les armes d'Eſpagne de deſſus la

porte de ſon Palais, pour mettre celles de France en leur place, & croyant qu'il y alloit de l'honneur de leur Roi & de l'Empereur que ce Prince avoit autrefois ſervi dans la guerre, ils réſolurent de lui donner avec éclat des marques de leur reſſentiment. L'occaſion s'en préſenta tout à propos, par l'arrivée de l'Amirante de Caſtille qui ſortoit de la Viceroyauté de Naples. Il fut réſolu entre les Miniſtres Eſpagnols qu'il ne viſiteroit point le Cardinal d'Eſt, & même qu'il ne feroit point arrêter ſon carroſſe devant lui, s'il le rencontroit par les rues, ce qui eſt un affront inſigne en ce pays-là. Le Cardinal en étant averti, réſo-

1646

lut de ſon côté de ſe faire rendre
1646 ce qui lui étoit dû. L'honneur de la France ſe trouvoit auſſi intéreſſé avec le ſien ; de ſorte qu'on vit tout ce qu'il y avoit de François dans Rome ſe rendre auprès de cette Eminence, & en peu de tems tout le monde prendre parti dans cette fameuſe querelle. Les Eſpagnols firent venir des ſoldats du royaume de Naples. Le Cardinal en fit venir de Modêne : & il ſe trouva que ces deux Partis étoient plus puiſſans dans Rome que le Pape même, qui comme dans une eſpèce de létargie, regardoit tout cela ſans y prendre part, parce qu'il eſpéroit peut-être, que notre parti comme le

plus foible, pourroit être accablé par le nombre. Mais il en alla autrement ; car après force allées & venues de quelques médiateurs officieux qui ne produisirent rien, le Cardinal d'Est résolut enfin d'aller chercher l'Amirante, & de l'obliger de s'arrêter devant lui, en quelque maniere que ce fût. C'est pourquoi ayant été averti par ses espions qu'il étoit parti de son Palais pour aller faire quelques visites, il monta dans son carrosse avec les Cardinaux Grimaldi & de Valançay, & l'Abbé de Saint Nicolas. Ce qu'il y avoit de François un peu considérables le suivoient dans d'autres carrosses ; & tout cela étoit pré-

1646

cédé & ſuivi de deux ou trois
1646 cent eſtafiers en deuil : car le Cardinal le portoit alors. C'étoient plutôt autant de ſoldats armés de mouſquetons & de piſtolets ſous leurs manteaux. On menoit un cheval de main du Cardinal de Valançay derriere le carroſſe, ce qui faiſoit bien parler les Romains qui ſont en poſſeſſion, comme chacun ſçait, de raiſonner ſur toutes choſes. On avoit quelques gens devant à la découverte. Nous marchâmes ainſi en bon ordre droit à la rencontre de l'Amirante, mais il ne nous donna pas la peine de le défaire, ſes gens s'étant défaits eux-mêmes. Sur l'avis qu'ils eurent

que nous étions proches, une ſi grande terreur les ſaiſit, que jettant leurs armes dans les rues & par les ſoupiraux des caves, ils s'enfuirent honteuſement, abandonnant les Miniſtres Eſpagnols qui ne délibérerent pas à regagner leur logis, un peu plus vîte qu'il ne convenoit à la gravité de la Nation. Pour nous, nous fîmes notre tour fort paiſiblement, avec les applaudiſſemens qu'on donne aux vainqueurs. On ne parloit d'autre choſe dans Rome que de la fermeté du Cardinal d'Eſt & de la foibleſſe de l'Amirante : & il y eut des Italiens qui dirent à des Eſpagnols, les accuſant de s'être 1646

commis mal à propos : **Non ſapete voi, ch'i Franceſi vanno à la morte , come s'haveſſero da reſuſcitare l'altro giorno ?* Cependant le grand bruit de cet incident réveilla le Pape, malgré qu'il en eût. Le Marquis del Buffalo , Capitaine de ſes Cuiraſſiers , fit des propoſitions d'accommodement de la part de Sa Sainteté. Enfin la choſe fut ajuſtée, par les ſoins du Prince Gallicano, & les conditions furent que le Pape accommoderoit lui-même les Parties ; que l'Amirante déclareroit n'avoir jamais eu intention de faire injure au Cardinal d'Eſt ; qu'enſuite il l'iroit viſiter , lui en-

1646

* Cela ſignifie : « Ne ſçavez-vous pas que » les François vont à la mort , comme s'ils » devoient reſſuſciter le lendemain ? »

voyant demander audience, selon la coutume; que le Cardinal lui rendroit sa visite, & que dans les devoirs de civilité on observeroit ce qui a coutume de les accompagner. La chose fut ainsi exécutée, & il faisoit beau voir assurément la maniere dont se fit cette premiere visite. L'Amirante monta l'escalier au milieu d'une double haye de ces estafiers dont j'ai parlé, que l'on appelloit *les Bandes noires*. Il fut conduit ensuite par quatre ou cinq salles ou chambres pleines de monde, à l'appartement du Cardinal d'Est. L'entrevûe se fit avec des visages bien différens, le Cardinal y faisant éclater une certaine sérénité

1646

accompagnée d'honnêteté & de
1646 modeſtie, l'Amirante ayant une mine triſte & abbatue, qui en vérité faiſoit pitié.

Monſieur de Saint Nicolas fut quelques mois ſans aller à l'audience du Pape, qui paroiſſoit toujours fort contraire à ce que nous ſouhaitions de lui. On eut même un avis que Sa Sainteté continuant dans ſon averſion pour les Barberins, avoit réſolu de ſe ſaiſir du Palais du Cardinal Antoine aux quatre fontaines, ce qui fit réſoudre que les Miniſtres de France iroient s'y loger; & en effet le Cardinal Grimaldi, l'Abbé de Saint Nicolas & le bonhomme M. Gueffier, Réſident

perpétuel s'y établirent, ce qui rompit les mesures des Conseillers du Pape. 1646

Enfin notre armée navale paroissant dans les mers d'Italie, ayant pris Piombine, & s'étant attachée au siége d'Orbitelle, Sa Sainteté parut un peu plus traitable; & M. de Saint Nicolas commença à trouver moins de difficultés dans la négociation qu'il avoit entamée avec elle quelques jours auparavant, par l'entremise des Ambassadeurs de Venise.

Quelques tems après il fut résolu qu'il se rendroit auprès du Prince Thomas qui avoit levé le siége devant Orbitelle; c'étoit dans les plus grandes chaleurs de

l'été que les Italiens croyent
1646 mortelles à ceux qui ſortent de Rome pour y revenir dans cette ſaiſon. Nous allâmes, ne marchant que de nuit, jusqu'à Valentana, dans l'Etat de Caſtro. Nous y trouvâmes un frere du Cardinal Grimaldi malade, & revenant de ce malheureux ſiége : nous y apprîmes que le Prince Thomas s'étoit r'embarqué. Le Duc de Brézé qui comme Amiral commandoit notre armée navale fut emporté d'un coup de canon ſur ſon bord pendant cette expédition. C'étoit un jeune homme de grande eſpérance & d'un grand mérite : il avoit toutes les bonnes qualités du Maréchal de

Brézé son pere, sans en avoir les défauts. Sa mort fut alors regardée comme une grande perte. Mais ce fut peut-être un coup de la Providence qui veilloit au salut de l'Etat; car étant beau-frere de M. le Prince, il auroit pû faire beaucoup de mal s'il avoit suivi son parti dans la guerre civile, comme il y a toute apparence qu'il l'auroit fait. 1646

Nous retournâmes donc à Rome avec un peu de mortification de ce qui réjouissoit les Espagnols & le Palais. Mais nous ne fûmes pas long-tems dans ce chagrin; les Maréchaux de la Meilleraye & du Plessis ayant été renvoyés avec l'armée navale, pour former quel-

que nouvelle entreprise, ils des-
1646 cendirent en l'isle d'Elbe, & firent le siége de Porto-longone. Le Maréchal de la Meilleraye voulut lui-même reconnoître la Place; & comme il étoit fort tourmenté de la goutte, il se fit mettre sur un bidet pour faire le tour de la Place; mais ne pouvant ainsi approcher assez près à son gré à cause des rochers, il mit pied à terre; & oubliant l'état où il étoit, il se traîna au commencement, & enfin s'en revint marchant fort bien, tant la passion pour les choses que nous poursuivons a de force, & se rend maîtresse des plus grands obstacles.

Comme il étoit nécessaire de

ménager l'eſprit du Grand Duc 1646
dans cette conjonɛture, on manda à M. de Saint Nicolas de ſe rendre auprès de lui, mais de n'y arriver que quand l'armée ſeroit devant Porto-longone. Il prit congé du Pape, ſous prétexte de quelque incommodité qui l'obligeoit d'aller chercher du ſoulagement aux bains de ſaint Cachan, ſur les frontieres des Etats de Florence. Nous nous arrêtâmes à Radicofani, & fûmes onze jours à y obſerver les vents qui étoient toujours contraires à notre flotte. Radicofani eſt une montagne fort haute ſur les confins des Etats du Grand Duc, qui a une fortereſſe avec un aſſez gros Bourg. Un peu

plus bas ſur le grand chemin, il
1646 y a une fort belle hôtellerie, &
vis-à-vis une fontaine, que le Grand Duc a fait bâtir pour la commodité des voyageurs, & dont il tire un aſſez bon revenu. On peut s'imaginer avec quel plaiſir nous fûmes ſi long-tems en un lieu dont on pouvoit être ennuyé au bout d'un quart d'heure; ſi nous euſſions été d'humeur à nous appliquer aux ſecrets de la nature, nous euſſions pû examiner à notre aiſe de quelle maniere ſe forment les brouillards que nous voyions dix fois par jour s'élever de la vallée juſqu'à nous, & enſuite ſe perdre en l'air en montant au-deſſus de nous. D'au-

tres gens peut-être auſſi oiſifs que nous en ce beau ſéjour, ayant fait la même obſervation, avoient écrit ſur une muraille de cette maiſon, ces vers que je trouvai aſſez raiſonnables: 1646

* Sapete, ſer Chriſtophano;
Perche dell' alto monte
Chiamato il Redicofano
Speſſo nebia fumoſa arma la fronte?
La cauſa è manifeſta:
Chi ſtà sù le grandezze, hà fumo in teſta.

* *Sçavez-vous pourquoi la cime de cette montagne eſt ſi ſouvent couverte d'un brouillard épais & fumant? La cauſe en eſt manifeſte: Quiconque eſt placé au faîte de la grandeur, a la tête remplie de fumée.*

1646 Le plus grand divertiſſement que j'y eus, fut celui d'entendre un dialogue d'un Voiturin avec le bon homme Luzarche, qui étoit le Maître de chambre ordinaire de tous nos Ambaſſadeurs à Rome, & qui faiſoit la même fonction auprès de M. l'Abbé de S. Nicolas. Comme il étoit aſſis à la porte du logis, il vit venir ce Voiturin avec ſon âne qu'il avoit entrepris de faire boire à la fontaine, mais l'âne n'y vouloit point entendre; ce qui fit une grande conteſtation entr'eux. Enfin Luzarche en riant demanda à cet homme, s'il ne ſçavoit pas encore qu'on ne peut faire boire un âne s'il n'a ſoif. « *Ah! Signor*, répon-

dit-il, *bisogna ben che beva, perche se non beve què, non bevera sin à domattina.* « Il faut bien qu'il boive, » car autrement il ne boira pas jusqu'à demain matin ». C'est un grand malheur qu'un âne ne veuille point entendre raison ; mais il y en a bien d'autres que celui-là par le monde. 1646

Pendant notre séjour à Radicofani, nous fûmes en poste à Saint Cachan qui n'en est qu'à quatre ou cinq lieues, voir le Prince Casimir de Pologne, qui de Jésuite avoit été fait Cardinal depuis peu de tems. Nous le trouvâmes dans un assez plaisant habit pour un Jésuite & un Cardinal : il étoit en juste-au-corps noir, avec un cha-

1646 peau gris & des plumes noires. Cela nous ſurprit d'autant plus que nous n'avions pas encore perdu l'idée de ſa robe de Jéſuite dans laquelle nous l'avions vû peu auparavant à Freſcati, où M. de Saint Nicolas l'étoit allé trouver, le jour même qu'il fut fait Cardinal, & lui avoit préſenté de la part du Roi un carroſſe à ſix chevaux, pour premier meuble de ſon équipage. Ce fut dans ce même tems qu'il lui propoſa M. Bartet pour Sécretaire François; & on peut dire que par-là il fut l'auteur de ſa fortune. La France ne tira pas grand avantage d'avoir ce Prince de ſon parti; car, comme il vouloit être traité d'Alteſſe, au

lieu d'Eminence, & qu'il ne le 1646
put obtenir, il prit bientôt après le chemin de Pologne, où une plus grande fortune l'attendoit.

Enfin les vents s'étant rendus favorables nous tirerent de notre ennuyeuſe montagne, & nous pouſſerent à Florence, en même tems que notre flotte à Porto-longone. Nous y demeurâmes pendant tout le ſiége avec beaucoup de ſatisfaction. On ne peut rien imaginer de plus honnête & de plus commode que la maniere dont le Grand Duc & les Princes ſes freres en uſoient avec nous. Je parle des Princes Matthias & Leopold, car pour le Cardinal Jean Carle, comme il étoit Gé-

néral des galères d'Eſpagne ; il
1646 n'étoit pas alors en cette Cour. Ce fut un avantage pour nous ; car il étoit tout-puiſſant ſur l'éſprit du Duc ſon frere, juſques-là qu'on diſoit que pour ſes intérêts particuliers, il lui avoit mis dans l'eſprit qu'il y alloit de ſa vie s'il couchoit avec Madame la Grand' Ducheſſe, dont il n'avoit qu'un fils unique, qui eſt le Grand Duc d'aujourd'hui. C'étoit une fort belle Princeſſe, héritiere du dernier Duc d'Urbain, & qui aimoit notre nation. Elle avoit conſervé une grande correſpondance avec Mademoiſelle de Guiſe, depuis le ſéjour que celle-ci avoit fait à Florence ; & elle étoit le plus

ſouvent habillée à la Françoiſe, selon les modes que cette Princeſſe avoit ſoin de lui envoyer de Paris. Le Grand Duc connoiſſoit ſon mérite, & avoit beaucoup d'amour pour elle ; mais craignant encore plus pour ſa ſanté, il évitoit qu'on les laiſſât ſeuls, témoignant une égale foibleſſe pour ſa ſanté & pour ſon amour ; mais on peut dire qu'il étoit eſclave de la premiere. Je l'ai vû ſe promener dans ſa chambre au milieu de deux grands thermomètres, ſur leſquels il avoit continuellement les yeux attachés, & s'ôter, & ſe remettre des calotes dont il avoit toujours cinq ou ſix à la main, ſelon les degrés de froid

1646

ou de chaud que ces machines lui
1646 marquoient. C'étoit une chofe affez plaifante à voir; il n'y a point de Joueur de gobelets qui foit plus adroit à les manier, que ce Prince l'étoit à changer fes calotes.

Cependant le fiége de Portolongone fe continuoit avec fuccès; & par notre bonne intelligence avec le Grand Duc, nous tirions toutes fortes de raffraîchiffemens de fes Etats. Après que la Place fut prife, M. le Maréchal de la Meilleraye lui fit un préfent de chevaux, auquel Son Alteffe répondit avec la même libéralité.

Mon frere qui étoit arrivé à

Rome la veille que nous en
étions partis, nous vint retrouver 1646
à Florence. Il paſſa quelques jours avec nous, puis il s'en retourna à Caſal, où il étoit Intendant depuis trois ou quatre ans.

Pour nous, nous reprîmes le chemin de Rome, où toutes choſes commencerent à nous être plus favorables. Le Pape s'étoit radouci pour les Barberins ; & pendant notre ſéjour à Florence on avoit obtenu de lui leur grace, leur rétabliſſement & leur retour; ce qui s'exécuta quelques mois après. Sa Sainteté eut cette bonté pour M. de Saint Nicolas, de témoiguer de la peine de ce que ſon abſence l'avoit empêchée de

terminer avec lui cette négocia-
1646 tion. Il l'avoit toujours fort bien traité dans les audiences qu'il lui avoit données ; & quoiqu'ils ne fussent pas toujours d'accord, il prenoit plaisir de s'entretenir avec lui. Il ne lui disoit jamais rien de fâcheux ; mais comme c'étoit un esprit extrêmement adroit, lorsqu'il se voyoit quelquefois pressé sur des choses qu'il n'avoit pas envie de faire, il détournoit la conversation, en lui contant quelques histoires qu'il faisoit venir à propos, & qui faisoient insensiblement passer le reste du tems de l'audience. Il lui disoit souvent qu'il ne falloit jamais rien précipiter ; & ce fut à cette occasion qu'il

lui apprit un jour une particularité considérable de la conduite du Pape Clément VIII, au ſujet de l'abſolution de Henri IV. Cette particularité eſt ſçue de peu de perſonnes, & mérite bien pourtant d'être conſervée dans l'hiſtoire. Car, comme ce Pape étoit dans une grande irréſolution de ce qu'il devoit faire dans une affaire ſi importante, craignant d'un côté de perdre la France, & de l'autre d'irriter les Eſpagnols, il eut recours à l'artifice pour découvrir les ſentimens de ceux-ci. Il ſe ſervit pour cela du Cardinal Tolet, qui, quoiqu'Eſpagnol, n'avoit que de bonnes intentions pour la paix. Ce Cardinal allant

1646

donc un jour voir la Comtesse de
1646 Benevent, Ambassadrice d'Espagne, lui dit sous le dernier secret & comme par une confidence toute extraordinaire, que le Pape étoit enfin résolu de donner l'absolution au Roi de France. Il ne douta point que cette femme ne révélât le secret à son mari, & que l'Ambassadeur ne dépêchât aussi-tôt en Espagne. Il attendit tout le tems qui lui parut être nécessaire pour le voyage du courrier & pour son retour; & enfin quand il vit qu'il n'entendoit parler de rien, rassuré sur le courroux & les ressentimens des Espagnols, il fit la chose & la déclara. Action autant remplie de pruden-

ce que d'adreſſe, & qu'on peut donner pour un exemple à ſuivre dans de ſemblables occaſions. 1646

Nous vîmes à Rome, cette même année 1646, Madame la Maréchale de Guébriant, qui y arriva le 28 de Juin. Elle revenoit de Pologne où elle avoit été conduire par ordre du Roi, la Reine de Pologne (Marie de Gonzague de Mantoue) avec la qualité d'Ambaſſadrice, ce qui eſt un exemple aſſez rare pour une femme. Elle avoit avec elle Mademoiſelle de Guébriant ſa nièce, fille de la Reine : c'étoit une des beautés de notre Cour. Elle fut logée au Palais des Quatre-fontaines, où toutes les Dames de Rome

la visiterent ; & je me souviens
1646 d'une petite conversation qui se passa entre Mademoiselle de Guébriant, & la Signora Donna Portia Ursini, femme del Signor Pietro Mazarini, pere de M. le Cardinal ; conversation qui, à mon avis, ne servit pas à diminuer les chagrins de cette Dame. Elle entendoit avec plaisir parler de la liberté que les femmes ont en France, & elle ne pouvoit assez s'étonner qu'elles s'en servissent si peu à certains usages dont les Dames Italiennes auroient bien mieux sçu profiter. Elle soupiroit en y pensant, se rappellant sur-tout d'avoir été trompée dans l'espérance qu'elle avoit eue d'y devoir

un jour avoir part ; car elle ne
s'étoit résolue, jeune, bien faite & 1646
de grande naissance comme elle étoit, à épouser son vieux mari, que dans la vûe de venir en France, & de tirer de grands avantages de la fortune de son beau-fils ; ou du moins si elle demeuroit à Rome, d'y être dans une grande considération, par la part que son mari auroit aux affaires dont il étoit fort capable. Cependant elle n'avoit rien de tout cela, & le Signor Pietro n'y paroissoit que comme un simple Gentilhomme Romain. Tout le monde étoit assez étonné que M. le Cardinal témoignât en faire si peu de cas. M. Mancini son beau-frere, & Mes-

dames ſes ſœurs n'y faiſoient pas
1646 une meilleure figure, toute la participation de cette grande fortune du Cardinal ſemblant être réſervée pour ſes niéces & pour ſes neveux.

L'année ſuivante 1647 fit voir
1647 cette grande révolution de Naples, qui ayant commencé au mois de Juillet par des enfans pour des fruits, finit par la priſon de M. de Guiſe. Je n'entreprends point d'en faire une relation particuliere. Il y en a eu aſſez d'écrites. Je dirai ſeulement qu'avant le commencement de ces mouvemens, quelques Napolitains, & Tonti entr'autres, venoient traiter ſecrétement avec Monſieur

l'Abbé

l'Abbé de Saint Nicolas; & leurs propositions alloient à demander Monsieur le Prince pour leur Roi. C'eût été le plus grand avantage que la France eût pu recevoir; & ce sera toujours une tache dans le Ministère du Cardinal Mazarin, d'avoir négligé de rendre un si grand service à l'Etat, pour satisfaire la folle ambition du Cardinal de Sainte Cécile son frere, qui s'étoit mis dans la tête de vouloir être Viceroi de ce riche & agréable Royaume. Ceux qui ont connu ces deux freres, sçavent assez le pouvoir qu'avoit le cadet de faire faire ce qu'il lui plaisoit à son aîné, non pas par l'estime que celui-ci eût pour lui,

1647

mais parce que le connoiſſant
1647 d'un naturel violent & emporté, il évitoit les occaſions de lui faire faire quelque éclat extravagant, s'il lui eût refuſé ce qu'il vouloit. C'étoit peut être une prudence; mais le Cardinal de Sainte Cécile ne l'interprétoit qu'à foibleſſe: témoin ce qu'il diſoit à des Officiers de l'armée de Catalogne, lorſqu'il y étoit Intendant. Ceux-ci ſe plaignant un jour du mauvais traitement des troupes, il leur dit: * *Signori, fate rumore, perche mio fratello è un coglione.* Cet homme donc ſi indigne de l'emploi qu'il prétendoit, fit obſ-

*Meſſieurs, faites bien du bruit, vous intimiderez mon poltron de frere.

tacle à la juste récompense que la fortune sembloit offrir aux grands services de M. le Prince, & fut la cause, bien qu'éloignée, des malheurs dont la France fut affligée quelques années après, par les funestes dissensions qui causerent la guerre civile.

1647

Avant que les choses s'échauffassent à Naples & se traitassent secrettement à Rome, M. de Guise y étoit arrivé en Décembre 1646. Il étoit encore alors si amoureux de Mademoiselle de Pons, fille de la Reine, que dans le dessein de l'épouser, il entreprit de venir lui-même solliciter la cassation de son mariage avec la Comtesse de Bossu, qu'il

avoit épousée en Flandres. Mais
1647 ce voyage qui avoit commencé par l'amour, devoit se terminer par la guerre, comme on verra dans la suite. Ce Prince vint loger dans le même Palais du Cardinal Antoine dans lequel nous étions ; & il faut dire à son honneur, qu'en peu de tems il gagna les cœurs de tout le monde par ses manieres douces & obligeantes. Il témoigna beaucoup de confiance & d'amitié à M. de Saint Nicolas, & me fit l'honneur de me considérer plus que je ne méritois. Je ne me défendrai pas d'en avoir été touché, au-delà de ce que je croyois le pouvoir être, dans la considéra-

tion des intérêts de sa maison si opposés à ceux de M. le Prince, 1647 auquel M. Arnauld & notre famille étoient particulierement attachés ; mais c'étoit, ce me semble, une juste reconnoissance qu'on ne pouvoit refuser à son mérite & à ses honnêtetés. Cela ne m'empêcha pas toutefois de ressentir avec chagrin la maligne joie qu'il eut, & qu'il ne put assez dissimuler, quand on reçut à Rome la nouvelle de la retraite de M. le Prince de devant Lérida, laquelle il ne faisoit envisager que par ce qu'il y a de fâcheux dans tout ce qui a le nom de retraite ; quoiqu'on puisse dire que cette action ne fut pas moins glo-

1647 rieuſe à Monſieur le Prince, que les batailles qu'il avoit gagnées, étant plus rare de trouver de la prudence que de la valeur dans l'ame d'un jeune héros.

Il arriva en ce tems-là à Rome un certain homme nommé Maiſon-Blanche, qui venoit de Conſtantinople, où il avoit été long-tems Secrétaire de M. de la Haye, notre Ambaſſadeur à la Porte. Je me ſuis étonné cent fois que le ſecret d'une Ambaſſade eût pu être confié à un tel homme, & encore autant de ce que dans les lettres de Voiture, il y en ait d'adreſſées à lui, comme ſi ce Poëte en eût fait quelque cas. Car tout ce qui nous a paru de lui, a été

marqué au ſceau de l'extravagan- 1646
ce & de la folie. En ſes habits, qu'il ne manquoit point d'étaler en toutes les fêtes publiques, on l'eût pris pour un Charlatan ou pour un arracheur de dents. En ſes paſſions, il étoit vain juſqu'à être ridicule. Il crut par-là qu'il lui ſeroit beau d'être rival de M. de Guiſe, qui voyoit alors la Nina Barcarola, une des plus fameuſes courtiſanes de Rome, mais qui étoit auſſi honnête qu'on le peut être en ce métier-là. Auſſi ne l'exerçoit-elle que pour quelques amis particuliers; & ſa maiſon étoit ouverte à tous les honnêtes gens qui y alloient ſeulement chercher la muſique, parce qu'elle

chantoit admirablement. Ce ga-
1647 lant homme entreprit donc de lui plaire, & fit mille folies pour y parvenir. La Nine s'en divertiſſoit avec Monſieur de Guiſe qui enfin voulut en avoir le plaiſir tout entier. Il lui fit donner une aſſignation par cette femme, mais avec toutes les cérémonies d'une véritable bonne fortune : elle lui marquoit les difficultés qu'elle auroit à ſe dérober à M. de Guiſe pour le ſatisfaire ; & pour concluſion, elle lui diſoit de ſe trouver en un certain lieu, qu'elle lui enverroit une de ſes femmes pour le conduire où elle l'attendroit, ſans autre lumière que celle de leurs feux, pour tromper les yeux

de ſes argus. Le ſoir venu, toutes choſes s'exécutent comme elles avoient été projettées. Maiſon-Blanche ſe couche auprès de ſa belle; mais à peine y étoit-il, que M. de Guiſe avec la Nina fort parée entre dans la chambre, deux Pages marchant devant lui avec des flambeaux; & tirant les rideaux du lit, on vit le plus ridicule ſpectacle du monde, Maiſon-Blanche entre les bras d'une des plus hideuſes vieilles qu'on eût pu choiſir dans Rome, qui abonde en ces ſortes de créatures. Si les ris furent grands d'un côté, la confuſion le fut de l'autre, autant qu'on ſe le peut imaginer. Enfin cet Adonis s'étant démêlé

1647

avec peine des embraſſemens de
1647 ſa Déeſſe, s'enfuit tout nud de cette maiſon, comme s'il eût eu le diable à ſes trouſſes. Cet acte de comédie fut bien-tôt ſuivi d'un autre qui ne fut guères moins plaiſant. Comme cette piéce fut ſçue de tout le monde, chacun prit la liberté de s'en divertir, entr'autres un certain Gaſcon, nommé Saint-Amant, qui avoit une antipathie mortelle contre Maiſon-Blanche. Celui ci donc enragé des railleries qu'on lui faiſoit ſur ſon aventure, réſolut de décharger ſa colère ſur S. Amant, & lui fit dire qu'il le vouloit voir l'épée à la main. Ils choiſirent pour champ de bataille *la Strada*

dè Condotti. C'eſt une rue qui vient
de la rue du Cours, & ſe termine 1647
à la Place d'Eſpagne, n'ayant de
longueur que celle d'une juſte
carriere. Jamais combat ne fut
plus burleſque, ni moins ſanglant.
Les deux champions mirent l'épée à la main, chacun à un bout
de la rue, & s'avancerent au
petit pas l'un contre l'autre,
avec des cris menaçans; mais
qui ne produiſirent autre choſe
que de réveiller les Bourgeois,
qui ſortant des boutiques avec ce
que chacun trouva ſous ſa main,
ſéparerent les combattans à
grands coups de gaules, & mirent
fin à la bataille avant qu'elle eût
été commencée. Ce conte qui

eſt pourtant véritable, pourra ſer-
1647 vir à délaſſer l'eſprit, qu'une lecture toujours ſérieuſe pourroit à la fin fatiguer.

Mais revenons à l'hiſtoire ; & avant de rentrer dans la ſuite de celle de Naples dont nous avions à parler, rapportons un trait aſſez curieux de celle du dernier ſiécle, que j'ai appris à Rome, de Monſieur de Guiſe même. Comme il ne ſe lit, que je ſçache, en aucun de nos Hiſtoriens, il y a aſſez d'apparence que c'eſt une de ces traditions qui ſe conſervent dans les familles. Ce fut en une promenade où M. de Guiſe m'avoit fait l'honneur de vouloir que je l'accompagnaſſe,

que la converſation s'étant tournée ſur les extrêmes réſolutions 1647
qu'on eſt obligé de prendre en certaines rencontres inopinées ; il me conta que Monſieur ſon grand-pere, Henri de Lorraine, ce grand & infortuné Duc de Guiſe, étant un jour au bal chez la Reine, & danſant avec une Dame de la Cour, avec laquelle il n'étoit pas mal ; elle lui dit ſans qu'on s'en apperçût : « Vraiment, il vous fait beau voir vous amuſer ici à danſer, pendant qu'on vous enlève Meaux ». Il ſçut d'elle en peu de paroles l'entrepriſe qu'on faiſoit contre lui; & ſans faire ſemblant de rien, il commanda à ſon Ecuyer d'aller

1647 à l'Hôtel de Guiſe, & de l'attendre avec un cheval turc, capable de faire une grande diligence. Il acheva le bal comme ſi de rien n'eût été; & après s'être mis au lit & avoir congédié tout le monde, il ſe r'habilla auſſi-tôt, & ſortant par un eſcalier dérobé, il ſe rendit à la petite porte de l'Hôtel de Guiſe où ſon Ecuyer l'attendoit. Il partit avec lui ſeul, & fit une telle diligence, qu'il arriva à Meaux à porte ouvrante. Il pouſſe d'abord dans la barriere; & ne voyant plus de ſes gens au corps de garde, il demanda audacieuſement où étoient tels & tels Officiers, & commande qu'on les lui amene. Il s'élève

un murmure confus parmi ces soldats : le Bourgeois entendant dire que M. de Guise étoit arrivé le suit en foule jusqu'à la grande Place, où s'étant arrêté il harangue le Peuple ; il fait mettre les armes bas à ceux qui les avoient prises contre lui ; il rétablit ceux de son parti quon avoit emprisonnés : & enfin il parla & il menaça avec tant de fierté, qu'il jetta l'épouvante dans tous les esprits ; & après avoir remis toutes choses au premier état, avec la même diligence qu'il avoit faite, il se trouva le même jour au dîné du Roi, comme s'il n'eût bougé de Paris. On ne verra peut-être en aucune histoire, ni une résolution 1647

plus hardie, ni une exécution plus
1647 heureuse, ni une audace plus achevée.

M. le Marquis de Fontenay-Mareuil fut dans cette même année 1647 renvoyé à Rome pour la seconde fois, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & y arriva au mois de Mai. Monsieur l'Abbé de Saint Nicolas n'auroit pas pu en souhaiter un autre, quand on lui en auroit donné le choix; puisqu'outre la parenté assez proche qui étoit entr'eux, il étoit son ami de longue-main. Leur intelligence parut la plus grande du monde au commencement. M. de Saint-Nicolas ne lui céla rien de tout ce qu'il

qu'il avoit négocié jusqu'alors. 1647
Cependant comme M. de Fontenay vit que ceux qui avoient accoutumé de traiter avec lui continuoient de s'y adresser, & que du côté de la Cour, Monsieur de Saint Nicolas avoit ordre d'entretenir les mêmes commerces, il en conçut une si furieuse jalousie, qu'il s'éloigna peu à peu de lui, & vint ensuite à lui rendre tous les mauvais offices qu'il lui fut possible, à quoi pourtant il ne réussit pas, la conduite de M. de Saint Nicolas ayant toujours été approuvée.

Cependant les Napolitains qui après la mort de Masaniello, le premier chef de la révolte,

1647 avoient donné le commandement à Gennaro-Annese, qui n'étoit qu'un simple Armurier, prévoyant bien que leur parti ne pourroit pas subsister, s'ils n'avoient quelque puissant appui, renouvelloient sans cesse leurs instances auprès du Roi, pour qu'il les prît en sa protection, & qu'il donnât un chef à leur nouvelle République. Enfin voyant qu'on ne se déterminoit point à la Cour; & trouvant sur les lieux M. de Guise, qui d'ailleurs ne manqua pas de s'aider, ils le demanderent avec empressement, & on le leur accorda.

La conjoncture des affaires ne demandoit pas de retardement.

Ce Prince que ſon ambition preſ- ſoit encore davantage, fut bien- tôt prêt à partir avec quelques Gentilshommes de ſa maiſon, du nombre deſquels étoit M. le Chevalier de Forbin, & avec quelques autres François qui fu- rent bien aiſes d'aller chercher fortune avec lui.

1647

Parmi ceux-ci étoit M. de Cé- riſantes, homme d'eſprit & de belles-lettres, qui n'étant fils que d'un Médecin de Saumur, s'étoit élevé juſqu'à être Réſident auprès de la Reine Chriſtine de Suede. Il eſt vrai qu'il ſe piquoit de gran- de nobleſſe, & que portant le nom de Duncan, il ſe faiſoit deſ- cendre d'une illuſtre Maiſon



1647 d'Ecosse. Soit que cela fût vrai, ou qu'il ne le fût pas, il étoit aussi audacieux que s'il eût été ce qu'il se disoit être : & il le fut au point qu'étant Résident de Suede en France, il fit appeller Monsieur de Candalle sur quelque différend qu'il eut avec lui. Cette affaire & quelques autres aussi mauvaises, l'ayant depuis mis en état de ne sçavoir plus où donner de la tête, il étoit venu à Rome comme par une espèce de désespoir; & cette occasion de Naples étant fort bonne pour un homme ruiné, & qui de plus avoit une ambition déméfurée, avec une fort bonne opinion de lui-même, il offrit son service à Monsieur de Guise

qui n'en refuſoit de perſonne. 1647

Celui qui le gouvernoit alors, & qui avoit tout pouvoir ſur ſa maiſon étoit le Baron de Modêne, homme de mérite aſſurément, s'il n'eût point corrompu par ſes débauches les belles qualités de ſon eſprit. Il faiſoit d'auſſi beaux vers qu'homme de France, & il me montra un jour quelque choſe d'une Ode, où il faiſoit voir la différence de l'ancienne Rome avec la moderne. Cette Ode méritoit bien, ſelon moi, l'eſtime publique : on en jugera par cette Stance qui m'eſt demeurée imprimée dans la mémoire.

1647 Rome n'a plus cette beauté
Qui charma César & Pompée,
Et qui leur fit tirer l'épée
Pour captiver sa liberté :
Elle n'a plus cette fortune,
Qu'elle avoit au tems que Neptune
A son Tibre faisoit la cour ;
Et que cette Reine féconde
En mettant mille enfans au jour
Donnoit mille maîtres au monde.

Cet homme eut les premiers emplois à Naples auprès de M. de Guise ; mais il fut bientôt disgracié pour des causes qu'on n'a pas bien sçues. Il a tâché de se justifier dans des Mémoires, *Des troubles de Naples*, qu'il a fait imprimer étant en France, où il

revint après beaucoup de misères, & où par une continuation des 1647
désordres de sa vie, il épousa en secondes nôces la sœur de la Bejar, fameuse Comédienne. Il avoit été marié, étant encore jeune, à la Douairiere de Lavardin, mere de feu M. l'Evêque du Mans. Il en avoit eu un fils qui est mort aussi-bien que le pere.

Le jour du départ de Monsieur de Guise étant pris, Monsieur de Fontenay & M. de S. Nicolas qui n'étoient pas encore brouillés, le conduisirent à quelques milles de Rome. Il étoit dans la meilleure humeur du monde, raillant avec ces Messieurs des grands

1647 exploits qu'il alloit faire. « Car » enfin, Meſſieurs, leur dit-il, » tout eſt Romain en cette expé- » dition, juſqu'au nom de Céri- » ſantes ».

On voit dans ſes Mémoires une très-belle relation de ce qu'il fit à Naples; & bien que ſon paſſage dans des felouques, au travers de l'armée d'Eſpagne ſemble quelque choſe de fabuleux; on peut dire que ſes Mémoires ſeroient exactement véritables, ſi toutes les choſes qu'il rapporte l'étoient autant que cette action. Il fut reçu à Naples comme un Dieu échappé des flots, ou plutôt comme vainqueur des vents & de la mer, qui ſembloient avoir

conſpiré d'abîmer ſa petite flotte.
Il ſçut parfaitement ménager l'eſ- 1647
prit de ce peuple: il s'accommoda à leur langue & à leurs coutumes; & il eſt certain qu'il ſe ſeroit établi en ce Royaume, ſi, content d'en être Viceroi pour la France, ſon ambition ne l'eût point porté à s'en vouloir faire Roi. Il fut quelque tems ſans rien témoigner de ſes deſſeins; mais quand après quelques heureux ſuccès, il crut ſes affaires affermies, il commença à dévoiler ſes projets: il écrivit à la Reine en Napolitain; il prit la couronne fleurdeliſée ſur ſes armes, telle que l'avoient porté autrefois les anciens Rois de Sicile. Il fit de grandes deman-

des d'un ton un peu haut : enfin il
1647 donna des ſoupçons qui mirent la Cour en inquiétude : ce qui fut cauſe qu'on ne ſe hâta point de lui envoyer les ſecours qu'il demandoit.

Comme on n'avoit perſonne de confiance auprès de lui, on réſolut d'y envoyer Monſieur de Saint Nicolas, auquel il ſembloit qu'il eût quelque croyance. Les ordres pour cette Commiſſion furent adreſſés à Monſieur de Fontenay. Mais cette jalouſie dont j'ai parlé, & qui l'avoit dès lors tout-à-fait éloigné de lui, prenant ſujet de s'irriter par cette marque de confiance de la Cour, lui fit faire une choſe bien hardie,

& qui auroit peut-être mérité punition dans un autre tems. Il retint les Lettres du Roi, ſans en donner aucune connoiſſance à Monſieur de S. Nicolas. Il récrivit à la Cour, alléguant les raiſons qu'il lui plut pour faire honorer un autre de cet emploi. Il croyoit ſans doute par-là ſatisfaire ſon injuſte haine ; mais il obligeoit, ſans y penſer, celui qu'il penſoit deſſervir ; car il le ſauva pour le moins de la priſon d'Eſpagne, où il auroit apparemment tenu compagnie à M. de Guiſe : ſi cependant ceux qui ont connu M. de Saint Nicolas ne penſent pas que ce Miniſtre auroit pû par ſon adreſſe & ſes ſages avis retenir 1647

Monſieur de Guiſe dans les bor-
1647 nes de ſon devoir ; ce qui lui auroit pu faire éviter le malheur qui le priva de ſa liberté, & la France des avantages qu'elle avoit droit d'eſpérer de la conquête de Naples.

Mais ce Prince, par un mal-
1648 heur fort ordinaire à ceux de cette condition, n'avoit auprès de lui que des flatteurs ou des gens intéreſſés qui ne penſoient qu'à faire leurs affaires. S'affermiſſant donc par leurs conſeils dans la réſolution de ſe rendre Maître d'un Peuple qui ne l'avoit reçu que comme Chef, ſous la protection de la France, il donna tant de ſoupçons de ſes deſſeins, qu'enfin les plus

intéressés commencerent à y faire réflexion. Il s'étoit déja brouillé avec Gennaro-Annese, qui avoit encore sa cabale parmi le peuple. Cet homme offensé du mépris de M. de Guise ; & voyant bien que de la maniere dont il s'y prenoit, il seroit abandonné de la France ; qu'ainsi les affaires iroient en désordre, & qu'il faudroit retomber entre les mains des Espagnols, qui étoient sans miséricorde pour ceux qui s'étoient une fois révoltés, pensa à se tirer de ce danger, & à mériter son pardon en ramenant à l'obéissance ceux qui en avoient secoué le joug. Il voyoit bien que ce n'étoit pas une chose tout-à-fait sure pour lui ; mais enfin le

1648

désir de se venger de Monsieur
1648 de Guise se mettant de la partie, il ferma les yeux à toutes les autres considérations, & ménagea si bien toutes choses, que les Espagnols reprirent le dessus, & défirent enfin M. de Guise qu'ils envoyerent prisonnier en Espagne.

Ces choses se passerent dans cet entre-tems que M. de Fontenay avoit renvoyé à la Cour les dépêches dont j'ai parlé. Monsieur l'Abbé de Saint Nicolas eut la satisfaction de voir qu'on n'y avoit rien changé, malgré les remontrances de l'Ambassadeur.

Il reçut son ordre de se rendre à Naples. Filippo-Valenti, Ban-

quier, qui fourniſſoit à Rome l'argent de France, lui étoit déja 1648 venu offrir vingt mille écus pour ce voyage, & il ſe diſpoſoit à partir le lendemain, quand on reçut la nouvelle de la défaite de M. de Guiſe.

J'ai raconté le ſuccès tout de ſuite, mais avant & pendant tout cela il s'étoit fait d'autres négociations, entr'autres celle du retour en France de M. le Duc de Bouillon. Il avoit paſſé quelques années à Rome depuis ſa diſgrace : il y étoit quand nous y arrivâmes ; mais nous y fûmes aſſez long-tems avant que d'obtenir de la Cour la permiſſion de communiquer avec lui. Monſieur

1648 le Cardinal de Valançay qui étoit de ſes amis avoit ſouvent témoigné à Monſieur de Saint Nicolas l'envie que le Duc avoit de le voir; mais comme les défenſes de la Cour étoient trop poſitives pour qu'on pût y contrevenir, cette Eminence réſolut d'obtenir par ſupercherie ce qu'elle n'avoit pu par la perſuaſion. Ainſi M. de Saint Nicolas étant venu un jour chez Elle, M. de Bouillon qui en avoit été averti ſortit tout d'un coup d'un cabinet, & lui dit fort obligeamment : que puiſqu'il ne vouloit point le voir, il lui devoit pardonner la tromperie qu'il lui avoit faite. Monſieur de Saint Nicolas lui repartit

comme un homme qui obéissoit 1648
à regret aux ordres qu'il avoit,
& voulut se retirer; mais le Cardinal s'y opposa & lui dit: que cette visite ne tireroit à aucune conséquence, & qu'elle ne seroit pas même sçue. Il demeura donc, & ils se séparerent fort satisfaits l'un de l'autre. Cependant M. de Saint Nicolas ayant jugé à propos d'informer M. le Cardinal Mazarin de cet incident, & en ayant pris occasion de rendre office à Monsieur de Bouillon, on lui permit de le voir.

Monsieur de Bouillon avoit avec lui Madame sa femme & tous Messieurs ses enfans encore fort jeunes : il étoit *incognitò* à

Rome avec un train honnête,
1648 mais fort modeste. Sa maison étoit un exemple de vertu, peu connue dans cette grande Ville, où l'on peut dire que la piété ne git que dans de vaines apparences : il y vivoit dans une assez grande retraite, faisant peu de visites & en recevant peu. Mais depuis que nous en eûmes reçu la permission, nous avions souvent l'honneur de le voir, & je puis dire n'avoir jamais vû plus de modération & plus de vertu qu'en ces deux illustres personnes, si dignes l'une de l'autre ; ce qui est, je crois, le plus grand éloge qu'on en puisse faire.

Monsieur de Saint Nicolas

s'appliqua avec toute l'affection qu'il leur devoit, à continuer de leur rendre de bons offices à la Cour, & il eut la satisfaction d'y réussir pour leur raccommodement. Nous les vîmes partir avec joie, par la part que nous prenions en leurs intérêts, & en même tems avec douleur, de perdre une si désirable compagnie. 1648

A propos de M. de Bouillon, on ne sera peut-être pas fâché de sçavoir quelques particularités de son emprisonnement à Cazal : je les ai apprises de témoins oculaires, qui furent même chargés en partie de le conduire à Lyon, en l'année 1642. Il commandoit l'armée du Roi en Piémont, en

ſuite de ſon accommodement
1648 avec la Cour, après la bataille de Sedan, & la mort de Monſieur le Comte. Il avoit pour Maréchaux-de-Camp Mrs du Pleſſis-Praſlin, de Caſtellans, & le Colonel Salis, Suiſſe, ſans aucun Lieutenant-général. Monſieur de Caſtellans apporta de la Cour l'ordre de l'arrêter. Il conféra des moyens avec ſes deux Collégues. Il fut réſolu que le Régiment de Normandie qui étoit le premier Régiment de l'armée, iroit ſe ſaiſir de toutes les avenues d'un petit Château où étoit logé M. de Bouillon, à trois lieues de Cazal. La choſe ſe devoit exécuter le lendemain; mais le hazard qui a grande part

en presque toutes les affaires du
monde, fit manquer celle-ci lors- 1648
qu'on s'y attendoit le moins. Les ennemis, comme d'intelligence en sa faveur, attaquerent un de nos quartiers. M. de Bouillon y courut, & rencontra le Régiment de Normandie qui marchoit. Ç'auroit été assez pour lui donner quelque soupçon, puisqu'il ne lui en avoit point envoyé d'ordre; mais sans y faire de réflexion, il crut qu'il marchoit à l'allarme. Cependant les Maréchaux-de-Camp ayant manqué leur coup, crurent ne le devoir pas hazarder une seconde fois à l'armée; ils changerent de dessein, & résolurent pour cela de

tâcher d'attirer M. de Bouillon
1643 dans Cazal, où la chose se pourroit exécuter plus surement. Ils firent proposer dans un Conseil de guerre qui se tint avec lui, plusieurs entreprises que pouvoit faire l'armée, & tournerent si bien l'affaire, qu'on y résolut le siége de Pont-d'Esture. Pour cela il falloit passer le Pô, & on ne le pouvoit faire commodément qu'à Cazal. Ils ne douterent point que Monsieur de Bouillon qui n'avoit point encore vû cette Place n'y entrât. La chose réussit comme ils l'avoient espéré. Quand M. de Bouillon fut à Cazal, Monsieur de Castellans tira à part Monsieur de Couvonges, Gouverneur de

la Place, & lui montra l'ordre du Roi, le chargeant de l'exécuter: 1648
M. de Couvonges mit ordre à toutes choses; & sur le soir, après avoir promené par-tout M. de Bouillon, l'ayant fait entrer dans son cabinet, il lui témoigna avec les plus belles paroles le déplaisir qu'il ressentoit de l'ordre qu'il avoit reçu de l'arrêter. Monsieur de Bouillon sans s'étonner lui dit: que cela ne pouvoit être; qu'il n'avoit rien fait qui eût pu lui attirer la colère du Roi, & lui demanda de voir son ordre. Monsieur de Couvonges qui ne l'avoit pas, se trouva fort embarrassé; & par une seconde imprudence plus grande que celle qu'il avoit eue

en ne retirant point l'ordre des
1648 mains de Monſieur de Caſtellans, il ſortit promptement pour l'aller chercher, mais avec ſi peu de précaution, que M. de Bouillon ſe ſervant de l'obſcurité, trouva moyen de ſortir; & allant de rue en rue, il ſe ſauva enfin dans un grenier rempli de foin. Il eſt aiſé de s'imaginer le déſeſpoir où entra M. de Couvonges, lorſqu'il s'apperçut de la faute qu'il avoit faite. Il fit donner l'allarme par toute la ville: il fit border tous les remparts par les ſoldats de ſa garniſon: il fit faire une recherche ſi exacte, qu'enfin on trouva le matin Monſieur de Bouillon. On le conduiſit à Pignerol avec

toute l'armée. Il y fut environ deux mois, après quoi on eut ordre de le mener à Lyon. On choisit pour cela la compagnie de Gendarmes de Lesdiguieres, & le Régiment de Dragons d'Arzilliers. Trois Colonels, dont Arziliers étoit un, avec Montpesat & la Cassagne furent commis pour cette escorte que commandoit Monsieur de Castellans, avec vingt-quatre Capitaines d'Infanterie qui marchoient devant & après la litiere où étoit M. de Bouillon avec son Médecin. Les vingt-quatre Capitaines le gardoient à vûe, y en ayant toujours huit avec un Colonel qui veilloient dans sa chambre quand il

1648

étoit couché. Une Brigade de
1648 Gendarmes étoit à la porte de ſa chambre : Monſieur de Caſtellans couchoit dans une autre, & voyoit cette même porte de ſon lit : une autre Brigade de Dragons entouroit le logis & faiſoit la garde. Il fit fort bonne mine les premiers jours, & s'entretenoit avec ſes gardes avec aſſez de gayeté ; mais depuis qu'il eut rencontré à Sorges Monſieur de Longueville qui alloit prendre le commandement de l'armée, & avec lequel on lui permit de s'entretenir, il parut triſte & fort chagrin. Monſieur le Cardinal Mazarin ſe trouva à Lyon à ſon arrivée, y ayant été envoyé par

Monſieur le Cardinal de Riche- 1648
lieu. Il flatta fort tous les Officiers qui avoient été employés à cette conduite, & leur fit eſpérer bien des récompenſes, qui furent cependant réduites à huit piſtoles qu'il fit donner à chaque Capitaine, pour retourner rejoindre l'armée. On ſçait aſſez quel fut le ſujet de cette priſon, quelle en fut la ſuite, & en quelles extrémités ſe trouva Madame de Bouillon, entre la néceſſité de rendre Sedan, & la crainte de perdre M. ſon mari. Enfin l'amour l'emporta ſur l'ambition; & elle donna lieu à cette fameuſe date, pour cette année 1642 qu'on lit dans une Epître du petit Scarron.

1648 L'an que l'on prit le fameux Perpignan,
Et ſans canon la ville de Sedan.

Après que Monſieur de Bouillon fut parti de Rome, au mois de Mai 1647, M. l'Abbé de S. Nicolas prit le Palais qu'il quittoit. Il eſt un des plus agréables de la Ville & des mieux placés, faiſant un des coins des Quatre-fontaines. Nous y fûmes plus d'un an, pendant lequel tems je voyois ſouvent Monſieur le Chevalier del Pozzo, dont le nom vivra éternellement parmi les curieux. Son cabinet étoit toujours ouvert aux honnêtes gens & aux étrangers, qui y trouvoient en raccourci tout ce qu'il y avoit de plus beau à

Rome & dans toute l'Italie. On y voyoit entr'autres choſes un Recueil qu'il avoit fait faire de toutes les eſpèces de citrons & d'oranges que les Italiens comprennent ſous le nom d'*Agrum*. Il les avoit fait peindre en mignature au naturel, avec beaucoup de dépenſe & de ſoin ; & on auroit peine à s'imaginer qu'il y en a d'autant d'eſpèces que nous en avons de poires & de pommes. J'y en ai vû une bien bizarre, c'eſt un citron dans un citron. Il étoit fort gros ; & quand on l'avoit coupé tout alentour d'un pouce d'épais au-deſſous de la chair & du jus que l'on trouvoit comme aux citrons ordinaires, 1648

1648 il ſe préſentoit un autre citron tout entier, couvert d'une nouvelle écorce; & par rapport au-dedans, abſolument ſemblable au premier. Cet homme ſi digne d'être eſtimé, avoit été Maître de chambre du Pape Urbain VIII; & la voix publique faiſoit un reproche public à ce Pape de n'avoir pas fait Cardinal un ſujet d'un mérite ſi diſtingué, & par les lumières de ſon eſprit, & par l'innocence de ſes mœurs, & par cette civilité engageante qui gagnoit le cœur de tout le monde. Il me détrompa de l'opinion que j'avois qu'un étranger pût apprendre l'Italien, à un point de ne pouvoir être diſtingué d'un naturel du pays; car

lui alléguant un jour qu'un certain Jacobin François, grand Prédicateur en Italien, ſe vantoit d'avoir acquis cette perfection, il me dit avec ſa ſincérité ordinaire, qu'il le pourroit faire accroire à des étrangets comme lui, mais non pas aux Italiens; ce qui me rebuta de m'appliquer davantage à apprendre cette langue, me bornant à l'entendre bien, & à m'expliquer facilement, ſans prétendre à y exceller. 1648

Je voyois auſſi ſouvent le célèbre Peintre M. Pouſſin, qu'on ne ſe pouvoit laſſer d'entendre raiſonner ſur ſon art; dont on peut dire qu'il avoit atteint la perfection, & l'illuſtre M. Mignard,

1648 qu'on jugeoit bien dès-lors ne devoir céder en rien au premier, & que nous voyons aujourd'hui exceller dans toutes les párties de la Peinture, faiſant également admirer dans ſes tableaux & dans ſes portraits tout le deſſein de Raphaël, & tout le coloris du Corrége.

Enfin après bien des inſtances que fit M. de Saint Nicolas à la Cour pour obtenir ſon congé, il reçut une lettre du Roi par laquelle Sa Majeſté lui accordoit la permiſſion de retourner en France, ou de demeurer à Rome pour continuer à la ſervir dans ſes affaires, avec M. de Fontenay, lequel en ce cas auroit ordre de lui

lui communiquer toutes ſes dé-
pêches. Son humeur douce & en- 1648
nemie des querelles, lui fit prendre le parti du retour; & dans la crainte qu'il eut de recevoir quelque contre-ordre, il ſe mit bientôt en état de partir dans fort peu de jours. J'en aurois eu plus de joie quelques années auparavant, que je n'en eus alors; car il eſt certain qu'au commencement du ſéjour que je fis à Rome, je m'y ennuyai cruellement, après que j'eus employé les premiers jours à ſatisfaire ma curioſité, ſur toutes les belles choſes qu'il y a à voir. Mais ayant contracté depuis des habitudes avec des Romains, je trouvois alors la vie de Rome

1648 aſſez douce. Je voyois ſouvent M. l'Abbé de la Roche-Pozai, qui étoit preſque tout Romain, tant il s'étoit fait aux uſages & aux coutumes du pays. Monſieur le Chevalier Digby, dont le mérite a été aſſez connu en France, dans le long ſéjour qu'il y a fait, à cauſe de la Religion Catholique, qui l'avoit fait chaſſer de ſon pays, & qui étoit alors Ambaſſadeur à Rome pour la Reine d'Angleterre, contribuoit fort à la ſatisfaction que je trouvois dans cette Ville, par le plaiſir qu'il y avoit de l'entendre diſcourir de toutes choſes, avec une capacité & une lumière admirables. Mais l'amitié que j'avois faite avec Monſieur l'Abbé Capponi, neveu du Cardinal du

même nom, m'y faisoit passer d'agréables heures : c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, plus sage qu'on ne l'auroit dû attendre de son âge & de la corruption de l'Italie ; & ses procédés tout-à-fait honnêtes étoient accompagnés de manières douces & engageantes : on en jugera par ce que je vais dire. 1648

J'étois allé prendre congé de lui le jour qui précéda notre départ ; étant entré dans la salle, je m'arrêtai à regarder attentivement un grand tableau d'une Magdeleine, qui me frappa les yeux par l'éclat d'un coloris fort beau & fort tendre. Il me trouva dans cette posture, & me demanda

doucement ſi je le trouvois beau.
1648 Je lui dis qu'il pouvoit s'en être apperçu par l'attention où il m'avoit vû en le regardant. Il ne me dit rien davantage ; mais je fus bien étonné qu'étant revenu le ſoir au logis, je trouvai ce même tableau ſur la table de ma chambre, avec un billet par lequel il me prioit de l'accepter. J'euſſe bien voulu m'en défendre ; mais on m'aſſura ſi ſérieuſement que je ne le pourrois faire ſans l'offenſer en quelque façon, qu'il me fallut le recevoir, & lui en faire mes remercimens par lettre, parce que nous partions le lendemain : ce fut au printems de l'année 1648.

Nous prîmes notre chemin par

Lorette ; & je dirai en passant, 1648
que j'y éprouvai en ma personne
ce que j'avois bien ouï dire à d'autres, mais sans y avoir ajoûté beaucoup de foi, qu'on ne sçauroit entrer dans cette sainte Maison où a commencé le mystère adorable de notre salut, sans être saisi d'une sainte horreur, qui donne des mouvemens tout extraordinaires. J'y fus à confesse à un Révérend Pere Jésuite François ; & il me souviendra toute ma vie du zèle de ce bon Pere contre les méchans ; car m'étant accusé d'avoir battu un Voiturin : « Passez, » passez, me dit-il, il n'y a pas » grand mal à cela, ce sont les » plus méchans coquins du mon-

» de ».Je ne ſçais ſi ſans faire un ju-
1648 gement téméraire, on ne pourroit point croire que ce bon Pere avoit reçu quelque déplaiſir de ces ſortes de gens. Il arriva un accident à Monſieur de Saint Nicolas, qui nous fit demeurer à Lorette un jour de plus que nous n'avions réſolu ; car comme il vouloit monter à cheval pour partir, ayant le pied dans l'étrié, ſon cheval s'écarta, & le fit tomber à la renverſe ſur des marches de pierre où ſa tête porta, ſans que rien le ſoutînt. Il ſe la devoit caſſer en mille piéces, ne ſe pouvant imaginer une chûte plus grande, ni un plus grand coup. Nous le fîmes ſaigner, & il garda

le lit ce jour-là : le lendemain il dit la messe ; & nous partîmes 1648 par une extrême chaleur, sans qu'il s'en soit jamais ressenti ; mais étant fort persuadé d'avoir reçu de la Sainte Vierge le secours qu'il lui avoit demandé dans le moment de cet accident. Pour moi qui n'étois pas si bon que lui, je n'en reçus point de soulagement à une méchante toux qui me travailloit depuis quelques mois, & qui, nonobstant l'extrême envie que j'en avois, me priva de faire le voyage de Venise ; parce qu'il me l'eût fallu faire en poste, pour pouvoir rejoindre M. de Saint Nicolas à Florence, où il avoit ordre de repasser.

1648 Il y fut reçu de M. le Grand Duc, avec la même bonté que ce Prince lui avoit toujours témoignée. Ce fut alors, ce me ſemble, qu'il nous fit voir ce diamant ſans prix, qu'on croit le plus beau de l'Europe ; & on pourroit dire du monde, ſi le Mogol n'en avoit un qui le ſurpaſſe encore en groſſeur & en beauté. Le Grand Duc tient le ſien enfermé ſous la clef, dans une petite fenêtre de fer enchaſſée dans le mur auprès de ſon lit. On en montre le modèle aux étrangers par un cryſtal de même groſſeur & figure, & taillé aux mêmes facettes; mais peu ſe peuvent vanter d'avoir vû l'original. L'aventure de ce diamant eſt aſſez

extraordinaire ; car on peut dire qu'il n'a rien coûté au Grand Duc, qui l'acheta brut au hazard. Après qu'on l'eût taillé, il se trouva tel qu'il est : & le déchet en fournit assez d'autres moindres pour en payer le premier achat & les façons. Ces pierres si belles & extraordinaires me font souvenir d'une chose que j'ai ouï dire autrefois à feue ma mere. Elle avoit été élevée en Angleterre, pendant que son pere (Monsieur de la Boderie) y étoit Ambassadeur de France auprès du Roi Jacques. Elle étoit souvent auprès de la Reine qui étoit de Dannemarc, & elle nous disoit lui avoir vû une bague qui étoit toute d'une

1648

seule perle, qu'on avoit creusée
1648 & percée pour en faire un anneau assez large, de la même façon que nous voyons ces joncs de jais, que les femmes portent quelquefois. Si la fameuse perle que la Reine Cléopatre fit distiller pour Antoine, a bien trouvé place dans l'Histoire, il me semble que celle de la Reine d'Angleterre peut bien trouver la sienne dans ces Mémoires. Cette Princesse avoit une autre bague que l'art ne rendoit guères moins recommandable que la nature avoit fait l'autre; puisque dans un cryştal d'une grosseur ordinaire, au lieu de pierre, on voyoit une montre avec toutes ses roues,

ſonnant les heures, non pas à la vérité ſur un timbre, mais ſur le 1648
doigt, que le marteau frappoit doucement par de légères piquûres. Pendant que nous ſommes ſur cette vieille Cour d'Angleterre, je rapporterai encore une choſe remarquable que ma mere diſoit avoir vûe. Toute la Cour étoit un jour à voir un combat de dogues contre des lions, ce qui n'eſt pas extraordinaire en ce pays-là. Une fille de la Reine étoit ſervie par un des plus honnêtes hommes de la Cour, mais avec peu de reconnoiſſance pour lui. Soit pour l'éprouver ou pour s'en défaire, elle laiſſa tomber un de ſes gants dans la place du combat;

& regardant ce Gentilhomme, 1648 elle fit fort l'affligée de cette perte. Il entendit bien ce que cela vouloit dire: il descendit froidement; & étant entré dans la place l'épée à la main, & son bras gauche entortillé de son manteau, il fut relever le gant qui l'exposoit à une si dangereuse aventure. Par bonheur le lion se trouva assez occupé pour ne point penser à venir à lui: ainsi il revint glorieux avec la même froideur qu'il étoit allé. Mais s'étant approché de la Demoiselle, & lui donnant doucement de ce gant sur la joue: « Tenez, lui dit-il, Mademoi-» selle, voilà votre gant; mais » vous ne méritez pas d'être ser-

» vie par un homme comme moi. »
En effet il la quitta. Son action 1648
fut louée de toute la Cour, & la Demoiselle couverte de honte.

Pour revenir à notre voyage, nous reprîmes le chemin de Gênes par Massa & Carrero, d'où se tirent les beaux marbres blancs d'Italie. On nous fit remarquer de loin le château des Marquis Mallespini, où on dit que par un privilège particulier qu'ils ont obtenu de Dieu, par les prieres de Saint François de Paule, qui passa par-là en venant en France, toutes les fois qu'il doit mourir quelqu'un de cette famille, il paroît quelques jours auparavant comme un flambeau allumé sur

1648 une des principales tours du château.

J'aurois bien souhaité de pouvoir passer par Lucques, pour y voir un prodige de nos jours, le fameux Sculpteur . . . . . qui ayant excellé dans son Art, & étant devenu aveugle, ne laissoit pas encore de travailler sur le marbre, & même de faire des portraits ressemblans, en tâtant le visage des personnes. On en conte une chose étonnante.

La Princesse de Palestrine (Donna Anna Colonna) femme du Prince Préfet Barberin, ayant passé à Lucques en venant en France, voulut voir cet homme extraordinaire, qu'elle avoit

connu à la Cour du Pape Urbain, avant qu'il eût perdu la vûe. Pour éprouver la vérité des choſes qu'elle en avoit ouï dire, elle lui préſenta une médaille, qu'elle lui dit être la tête du Prince Préfet, & lui en demanda ſon avis ; mais cet homme après l'avoir un peu maniée, commença à la baiſer avec reſpect, en lui diſant : « Madame, vous ne me » tromperez pas ainſi, je connois » trop bien que c'eſt le viſage de » mon bon maître le Pape Ur» bain » : comme s'il avoit eu des yeux au bout des doigts, pour diſcerner une choſe auſſi peu ſenſible à l'attouchement, que le bas-relief d'une médaille. 1648

1648 La République de Gênes nous donna une galère pour nous porter à Toulon ; mais dans l'appréhension qu'eut Monsieur de Saint Nicolas d'y trouver de nouveaux ordres de retourner à Rome, il débarqua à Antibes, d'où nous prîmes le chemin de Grasse, pour y voir Monsieur l'Evêque (l'illustre M. Godeau) qui a rendu ce petit coin de terre si célèbre par ses beaux vers, mais plus encore par le bon exemple de sa vie. Il nous y reçut avec toute la joie & l'affection d'un ancien ami, qui n'étoit pas accoutumé à y en voir de ceux qu'il avoit laissés à Paris. Nous nous y délassâmes trois ou quatre jours avec toute la satisfaction

tion poſſible. De-là nous gagnâmes Lyon, & vînmes nous embarquer à Roüane, ſur la rivière de Loire. Nous trouvâmes à Deziſe un carroſſe du Comte de Druy qui nous mena chez lui à quelques lieues de-là. C'eſt une belle Baronnie dont il porte le nom, & qui nous eſt ſubſtituée; mais parce que nous ne ſommes pas heureux en ſucceſſions, celle-là nous eſt échappée comme par miracle. Le Comte de Druy dont je parle étoit fils de Monſieur de Druy, Préſident au Grand Conſeil, & Contrôleur général des Finances, fils, auſſi-bien que ma grand-mere, du fameux M. Marion, Avocat général. Il étoit 1648

Cadet, & porta d'abord les armes;
1648 ensuite, par un mouvement de dévotion, il entra chez les Peres de l'Oratoire, & y fut fait Diacre. Son frere aîné étant mort sans enfans d'une manière un peu suspecte, il plaida contre la veuve; & par accommodement il l'obligea à renoncer à son doüaire. Il se retira ensuite en sa terre de Druy, où par l'occasion du voisinage, il devint amoureux d'une sœur du Comte d'Anlezy, & se mit en tête de l'épouser. Tout le monde traitoit sa prétention de chimère. Cependant il fit si bien, qu'étant allé lui-même à Rome solliciter sa dispense, il l'obtint & se maria avec cette Demoiselle dont il a eu plusieurs enfans. Son

fils aîné a épousé une fille du Comte de Montal, Lieutenant-Général des armées du Roi. 1643

Nous passâmes deux jours à Druy, d'où nous nous rendîmes à Port-Royal, vers la S. Jean, auprès de mon pere. Nous l'y avions laissé trois ans auparavant dans une vraie solitude; mais par la dépense qu'il y avoit faite à sécher un marais & à planter des jardins, il avoit tellement changé ce lieu, que les Religieuses de Paris qui se trouvoient logées à l'étroit, y avoient envoyé une partie des Sœurs, n'ayant plus de peur du mauvais air, qui les en avoit autrefois chassées. Après y avoir passé quelques jours, nous

allâmes à Paris loger chez M. de
1648 Saint-Ange, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & tellement de nos amis, auſſi-bien que Madame ſa femme, que mon pere avoit mis auprès d'elle une de mes ſœurs qui avoit voulu ſortir de Port-Royal, où elle avoit été élevée ; & où elle s'eſt depuis faite Religieuſe, comme Madame de Saint-Ange elle-même, qui y a fini ſaintement ſes jours dans le fort de la perſécution que cette ſainte Maiſon a ſoufferte.

Sur la fin de l'été, je fus à Saint-Ange avec mon pere : nous y trouvâmes Madame de Servien, l'Ambaſſadrice de Piémont, qui

avoit depuis peu marié sa fille avec le fils de Monsieur de Saint-Ange. Nous apprîmes en revenant l'issue de la journée des barricades de Paris, sur le sujet de M. de Broussel. Toutes les choses qui suivirent ce malheureux événement ne sont que trop marquées dans l'Histoire. On y verra toujours avec horreur jusqu'où l'insolence de quelques esprits intéressés peut aller, ainsi que la folie d'un peuple infatué d'une fausse apparence de vertu masquée sous le fantôme d'un homme de bien. De-là nâquirent tous nos malheurs. On perdit le fruit de cette fameuse victoire de Lens, que M. le Prince venoit 1648

de remporter ſur les Eſpagnols,
1648 & qu'on peut regarder comme une des plus belles actions de ſa vie ; car après que la premiere ligne qui faiſoit la retraite eut été battue, il ſe mit à la tête de la ſeconde ; & ayant laiſſé paſſer les fuyards par les intervalles ſans s'ébranler, il retourna ſi à propos au combat, qu'il vainquit les victorieux, leur défit leurs meilleures troupes, & fit leurs principaux Chefs priſonniers. Mais par le malheur de la France, n'y ayant plus d'ennemis étrangers à craindre, les domeſtiques en prirent la place, & firent tant par leurs excès, qu'après avoir tenu le Roi aſſiégé dans le Palais

Royal, ils l'obligerent enfin, pour ſe tirer de leurs mains, de 1648
ſortir de Paris, la nuit de la fête des Rois de l'année 1649, &
d'aſſiéger enſuite cette grande 1649
Ville, qui avoit levé l'étendart de la ſédition & de la révolte.

Cette guerre effective & ſanglante, fut précédée d'une autre guerre qui diviſa les eſprits, au ſujet des deux fameux Sonnets de Job & d'Uranie; celui-ci de Voiture, & l'autre de Benſerade; guerre plus douce à la vérité, mais qui ſembla être le préſage ou le prélude des troubles véritables qui la ſuivirent de près. Ainſi nous liſons dans l'Ecriture Sainte, qu'avant cette cruelle guerre des

Macabées, qui affligea le Peuple
1649 de Dieu, les habitans de Jerusalem virent paroître en l'air, pendant plusieurs jours, comme des armées en bataille, qui par leurs divers mouvemens, le choc des armes & des chevaux, représentoient au naturel de véritables combats. Cette image de guerre dont je parle eut quelque chose de plus réel : elle partagea toute la Cour & la Ville ; on en étoit au *Qui-vive* dans les compagnies ; chacun soutenoit son Parti avec chaleur : & jamais les Gibelins & les Guelphes ne firent peut-être plus de bruit, qu'en firent alors les Jobelins & les Uranins. Madame de Longueville s'étoit dé-

clarée Chef de ces derniers, ce qui fit faire à Mademoiselle de Scuderi ce Quatrain si digne d'elle. 1649

A vous dire la vérité,
Le destin de Job est étrange;
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un Démon, & tantôt par un Ange.

Le Parti d'Uranie ne fut pourtant pas le plus fort. Il en arriva comme il a coutume d'arriver des beautés: les plus régulierement belles ne sont pas toujours celles qui plaisent le plus. Ce fut ainsi que se passa la fin de l'année 1648; & je ne sçais si on ne pourroit point dire que cette impression de chaleur qu'avoit laissé dans les esprits cette contestation galante, fut

1649 une diſpoſition malheureuſe à allumer le feu violent, qui comme une fièvre frénétique, embraſa le corps de l'Etat, & le mit à deux doigts de ſa ruine.

Comme ceux qui n'étoient point Frondeurs; (c'étoit le nom qu'on donnoit aux révoltés, aulieu que ceux du bon parti étoient appellés Mazarins;) comme, disje, ceux-ci n'étoient point en ſureté à Paris, nous en ſortîmes avec aſſez de peine, M. de S. Nicolas, mon frere & moi, & nous nous retirâmes à Port-Royal des Champs, où il y avoit alors un aſſez bon nombre de perſonnes de piété, qui s'étoient retirés du monde pour y faire pénitence. Chacun ſe

crut alors obligé de prendre les armes, pour garantir ces bonnes Religieuſes des inſultes des ſoldats inſolens qui vivoient avec toute ſorte de licence; mais les prieres de ces ſaintes Filles étoient leur défenſe la plus forte. 1649

Monſieur le Duc de Luynes étoit alors auſſi comme retiré à Port-Royal. On auroit eu de la peine à croire qu'une vertu ſolide, telle que paroiſſoit la ſienne, eût dû être ébranlée quelques années après, juſqu'à lui laiſſer prendre une réſolution auſſi étrange que celle d'épouſer Mlle. de Monbazon, ſa tante, & ſi jeune au prix de lui. Ç'a été un grand & terrible

exemple de la force de l'amour.
1649 Mais ſi cette paſſion pouvoit être excuſée par une grande beauté, la ſienne le pouvoit être, n'y ayant rien de plus beau alors que cette jeune perſonne. Je me ſouviens de l'avoir vûe à Coupvrai. Elle n'avoit que dix ans, quoiqu'on lui en eût pû donner quatorze, tant elle étoit grande & bien formée ; & Monſieur le Prince de Guimené, ſon frere, nous diſoit un jour en nous la montrant : « Des Rois ne devroient-ils pas » choiſir quelque perſonne com» me celle-là parmi leurs ſujettes, » pour en faire une Reine, plutôt » que d'aller chercher chez les

» étrangers quelques Princeſſes 1649
» mal bâties, qui les fait ſouvent
» enrager ».

Pendant le ſéjour que nous fîmes à Port-Royal, l'Evêché d'Angers ayant vacqué, fut donné à M. l'Abbé de S. Nicolas, avec tout l'agrément poſſible; car la Reine ayant demandé en riant à Monſieur de Nogent, à qui on penſoit que le Roi donneroit cet Evêché, il répondit un peu embarraſſé, qu'on croyoit que ce ſeroit à l'Abbé de S. Nicolas: « On Nous feroit tort, reprit obligeamment S. M. » ſi on avoit » une autre opinion de Nous ».

Monſieur l'Abbé de la Rivière en uſa bien honnêtement pour

lui, quoiqu'il n'y eût eu entr'eux
1649 qu'une ſimple connoiſſance. Il étoit alors en traité de l'Archevêché de Reims, avec Monſieur de Valançay, qui en étoit alors Archevêque. Une des conditions du Traité étoit, qu'on donneroit un Evêché à M. l'Abbé de Silleri, ſon neveu. Madame de Puizieux, mere de cet Abbé, ne manqua pas de demander celui d'Angers, quoiqu'elle fût d'ailleurs bonne amie de M. de Saint Nicolas, & que Monſieur de Puizieux, ſon mari, fût couſin iſſu de germain de ma mere; mais M. l'Abbé de la Rivière s'y oppoſa; & ſans conſidérer ſon intérêt, ce qui eſt fort rare, il dit qu'il aimeroit mieux

n'avoir jamais d'Evêché, que 1649
d'ôter celui-là à une perſonne du mérite de Monſieur l'Abbé de S. Nicolas.

En ce même tems Monſieur de Pomponne, mon oncle maternel, mourut à Pomponne dont il étoit uſufruitier. Comme cette Terre m'appartenoit à cauſe de ma mere, il fallut penſer à l'aller conſerver, tout étant preſque au pillage duns ce miſérable tems. Je fus à Saint-Denis, où M. le Comte du Pleſſis-Praſlin me donna dix Cavaliers d'eſcorte pour paſſer à Pomponne. Nous rencontrâmes ſur notre chemin un Parti de Paris, de vingt ou trente maîtres, que mes Cavaliers voulurent

poußer à toute force, tant ils mé-
1649 priſoient ces troupes rebelles ; & ce n'étoit pas ſans raiſon, car nous n'eûmes pas ſi-tôt fait mine d'aller à eux, qu'ils enfilerent à toute bride le grand chemin de Paris.

Je fus à Pomponne juſqu'à la paix ; & j'y paſſai l'été avec mon pere qui y vint travailler aux affaires que la mort de Monſieur de Pomponne lui avoit laiſſées. J'y tombai malade ſur la fin de l'automne, & fus un an dans une langueur mortelle, beaucoup plus inſupportable que la fièvre.

Je revins paſſer l'hiver à Paris, auprès de M. l'Evêque d'Angers, qui n'étoit pas encore ſacré, &

qui revenoit d'Angers où il avoit
fait un petit voyage, fort à propos 1649
pour cette ville. Elle se voyoit exposée à la fureur du Maréchal de Brézé, son Gouverneur, qui y venoit avec des troupes, le fer & le feu à la main, ainsi qu'il disoit lui-même, pour punir leur rébellion, & se venger de l'affront que ce peuple lui avoit fait, en appellant Monsieur de la Trimouille, & se soumettant à lui pour les intérêts du Parlement. Monsieur d'Angers, comme un Ange de paix, alla au-devant de lui, & fit tant par ses prieres & par la force de ses raisons, qu'il conjura cette tempête, & vit rétablir le calme dans sa ville avant

1649 que de la quitter. Mais ce ne fut pas pour long-tems, ainsi que l'on verra dans la suite.

1650 Le Maréchal de Brézé vendit son Gouvernement à Monsieur le Duc de Rohan-Chabot, se réservant seulement celui de Saumur. Il mourut peu de tems après. C'étoit un homme fort emporté dans ses passions, aimant ses plaisirs & sa liberté plus que toutes choses, ennemi du Gouvernement, dans le tems même qu'il étoit entre les mains de son beau-frere (le Cardinal de Richelieu); & qu'il eut pu espérer d'être élevé aux plus hautes charges de l'Etat, s'il eût pu se réduire à avoir pour ce Cardinal quelque

légère complaisance. Mais parmi ſes défauts on trouvoit en lui d'excellentes qualités. Il avoit beaucoup d'eſprit, une aſſez grande connoiſſance des langues & des belles-lettres. Il parloit & écrivoit auſſi bien qu'homme de France. Il aimoit exceſſivement ſes amis, & haïſſoit de même ſes ennemis, ſans pourtant que ſa haine l'emportât jamais ſur ſa générosité. Il en donna une preuve bien remarquable, après avoir gagné la bataille d'Avein, qui ſuivit de ſi près la déclaration de la guerre en 1635. Car rendant compte à la Cour de cette grande action; & faiſant valoir les ſervices de ceux qui s'y étoient ſignalés, il rendit 1650

la même justice à un Officier qu'il
1650 n'aimoit pas & qui ne le voyoit point. Des amis de cet Officier, qui étoient à Paris, lui manderent l'obligation qu'il avoit à ce généreux ennemi, & lui conseillerent de lui en aller témoigner sa reconnoissance. Il y fut, touché d'un véritable repentir, & lui demanda pardon de l'avoir si mal connu jusqu'alors. Le Maréchal le reçut avec la même fierté qu'il avoit eue pour lui, & lui dit : qu'il ne lui avoit pas l'obligation qu'il croyoit ; que s'il avoit dit du bien de lui, ce n'avoit pas été pour l'obliger, mais parce qu'il devoit ce témoignage à la vérité : qu'au reste il ne s'imaginât pas

pour cela être raccommodé avec lui. La chofe n'alla pourtant pas ainsi ; car cet Officier charmé de plus en plus de ce généreux procédé, lui fit tant de foumiffions & de proteftations d'être toute fa vie fon ferviteur, quand même il ne le voudroit pas, qu'enfin il défarma fon reffentiment, & fut depuis fort bien avec lui. 1650

La paix de Paris s'étant faite, on fçait affez par quelles intrigues Monfieur le Prince fut mis en prifon ; par quelles autres il en fut délivré ; & comment enfin s'alluma la guerre civile.

Les engagemens qu'avoit avec lui M. de Rohan, qui lui étoit redevable de fon mariage & de

tout ſon établiſſement, le préci-
1650 piterent quelque tems après dans le parti de ce Prince, mais avec peu d'honneur pour lui, & encore moins d'avantage; car après avoir jetté la ville d'Angers dans une ſeconde rébellion, & l'avoir aſſez mal défendue, il ne remporta de toutes ſes fatigues, fort peu conformes à ſon caractère porté au repos & aux plaiſirs, que la perte de ſon Gouvernement & de ſa ſanté, on peut dire même de ſa vie.

Il ne fut pas le ſeul que le malheur du tems emporta, contre ſon inclination, dans ce malheureux Parti. Nous en eûmes un exemple domeſtique dans notre

famille, en la perſonne de Monſieur Arnauld, qui s'étant attaché à Monſieur le Prince, dans le tems qu'il étoit le ſoutien de l'Etat, ſe trouva engagé d'honneur à le ſuivre, après qu'il en eût été déclaré l'ennemi, ou plutôt après qu'il ſe fût rendu, comme par force, aux importunes ſollicitations de ceux qui par des intérêts particuliers ne trouvoient leur compte que dans le trouble; mais ce n'eſt pas encore le lieu de parler de ces choſes. 1650

La priſon de Monſieur le Prince, qui les précéda & qui les cauſa, doit être auparavant mentionnée. Sur quoi il ne ſera peut-être pas hors de propos de rapporter

un fait qui, quoique peu ſolide en
1650 ſoi, ne laiſſe pas pourtant d'avoir
eu quelque choſe d'aſſez remarquable.

Je parle d'une eſpèce de prédiction que fit Monſieur Arnauld, quelques mois auparavant l'emprisonnement des Prince s. Il s'amuſoit quelquefois en badinant à l'Aſtrologie Judiciaire, & ſe ſervoit entre autres moyens d'une certaine pirouette où étoient marquées les Conſtellations céleſtes. Il la prenoit à pleine main quand elle tournoit; & remarquant les figures qui ſe rencontroient ſous ſes doigts, il en tiroit des conſéquences. Un jour donc Meſſieurs les Princes étoient à Chaillot,

dans la maiſon du Maréchal de Baſſompierre : ils s'y étoient retirés ſur le mécontentement qu'ils témoignoient avoir au ſujet du Gouvernement du Pont-de-l'Arche qui avoit été refuſé à M. de Longueville ; & l'on peut dire que ce fut-là la premiere étincelle du feu qui embraſa la France. Monſieur le Prince ſe trouvant en aſſez bonne humeur, dit en riant à Monſieur Arnauld : « Eh » bien, ne pourriez-vous point, » avec votre pirouette, nous dire » ce que deviendra tout ceci ? » Ouï-dà, Monſieur », lui répondit Monſieur Arnauld avec le même enjouement ; & ayant fait enſuite pluſieurs figures : « Ma

1650

» foi, dit-il, je ne sçais ce que
1650 » tout cela veut dire, mais je ne
» trouve ici qu'une prison ». On n'y fit pas grande réflexion alors: mais l'événement ne tarda guères à justifier sa prédiction. Ce n'étoit pas-là la seule qu'il eût faite, il y rencontroit souvent assez juste; & un jour entr'autres que mon pere se mocquoit de lui, sur ce qu'il s'amusoit à une chose si vaine: « Eh bien, lui dit-il, » voulez-vous que je vous dise ce » qui vous doit arriver demain » ? Et après avoir fait ses observations, il lui prédit trois choses: l'une que sa maison courroit fortune d'être brûlée; ce qui arriva; une autre dont je ne me souviens

pas, & qui arriva auſſi; & la
troiſième, qu'il ne dîneroit pas 1650
chez lui le lendemain. » Ah,
» pour celle-là, lui dit mon pere,
» je vous attrapperai bien; car je
» ne ſortirai point de chez moi ».
En effet il n'en ſortit point tout
le matin; mais comme il s'alloit
mettre à table, il vint un laquais
de Monſieur de Carbon, ſon ami
intime, (c'étoit le pere de Monſieur
l'Archevêque de Sens d'aujourd'hui).
Ce laquais lui apportoit un billet par lequel on lui
donnoit avis que Monſieur de
Carbon venoit d'être mis en priſon
pour quelque dette. Cette
nouvelle lui fit oublier toute autre
choſe; & ſans ſonger à ſon

dîné, ni à la prédiction de Mon-
1650 sieur Arnauld, il courut dans le même instant au secours de son ami. Mais il ne se trouva pas peu étonné de voir, quand il fut de retour, qu'il avoit ainsi accompli la prédiction.

Revenons à la prison de Monsieur le Prince. C'est une date trop funeste à ceux qui ont la passion de l'Etat, pour en pouvoir perdre le souvenir. Ce fut la nuit du 18 Janvier 1650 qu'on paya les services de ce grand Prince, qui venoit de conserver au Roi sa couronne, par la plus injuste prison qui fût jamais. On arrêta en même tems tous ceux qu'on croyoit être le mieux avec

lui ; & Monsieur Arnauld ne s'en sauva que par le plus grand hazard du monde ; mais en évitant un malheur, il tomboit dans un autre peut-être aussi grand. Car à l'heure même qu'on envoya chez lui pour l'arrêter, il épousoit à S. Sulpice Madame la Présidente de la Barre. Ce mariage est peut-être la seule faute importante qu'on puisse lui reprocher en toute sa vie; & je ne sçais si elle peut être excusée par la nécessité d'un homme qui avoit mangé tout son bien en servant le Roi, & qui trouvoit quelque ressource dans celui de cette femme. Quoi qu'il en soit, cette rencontre lui conserva alors la liberté, pour

1650

1650 pouvoir encore ſervir M. le Prince dans ſon malheur, & mériter de plus en plus la confiance & l'amitié dont il l'honoroit. Comme il avoit grand intérêt à ſe bien cacher, il changeoit preſque tous les jours de logis, ſa femme le ſuivant par-tout; & ce fut un petit miracle qu'elle ne le fît pas vingt fois découvrir par ſon imprudence. Il trouva bientôt le moyen de faire tenir de ſes lettres à Monſieur le Prince, & d'en recevoir de lui. Il couroit toute la nuit pour ſes intérêts; & il eut même l'adreſſe de lui faire tenir une épée dans ſa priſon. L'invention en fut aſſez bien imaginée pour trouver place dans ces Mé-

moires. Monſieur le Prince de 1650
Conti qui ſe trouvoit incommodé, avoit demandé un bâton en béquille & un lit de camp. On ſçait que les colomnes de ces ſortes de lits ſont briſées, & qu'une des moitiés ſe joint à l'autre, par un tourillon qui entre dans un trou de l'autre moitié. M. Arnauld fit faire une de ces moitiés de colonnes toute creuſe, & logea dedans un bâton dans lequel étoit une épée. Ce bâton étoit tout-à-fait ſemblable à la béquille qu'on envoyoit à Monſieur le Prince de Conti, de manière que le manche de la béquille ſe pouvoit ajuſter ſur ce bâton myſtérieux. Quand le lit fut tendu, & que les Princes

furent ſeuls la nuit dans leur
1650 chambre, comme ils étoient avertis du ſecret, ils tirerent le bâton de ſon lieu, & remirent celui de la béquille en la place. Mais comme la peſanteur du fer eut pû découvrir le myſtère, ſi quelqu'un y eût touché; ils firent ſi bien que ſans qu'on y pût faire de réflexion, cette béquille étoit toujours tenue par quelqu'un des trois. Une épée entre les mains d'un homme qui s'en ſçavoit auſſi bien ſervir que M. le Prince, pouvoit beaucoup contribuer à l'exécution des entrepriſes qu'on formoit pour leur liberté. Elles ne purent réuſſir pendant qu'ils furent à Vincennes; mais dans

dans le petit séjour qu'ils firent à Marcoussi, lorsqu'on les transféroit au Havre-de-Grace, Monsieur Arnauld en forma une dont il s'en fallut peu qu'on ne vît l'effet. Il devoit mettre la nuit sur l'étang un batteau de cuir bouilli qu'on avoit apporté sur des chevaux, & l'amener sans bruit au pied de la fenêtre où les Princes étoient gardés; un soldat qui étoit du secret, & qui devoit être de garde cette nuit, devoit, avec l'aide du Prince, égorger ses compagnons, & descendre avec les Princes dans le batteau qui les attendoit, & qui les eut rendus au bout de l'étang. Là un gros de Cavalerie se tenoit prêt à les re- 1650

1650 cevoir. Toutes chofes étoient difpofées le mieux du monde pour ce deffein ; mais la fortune qui avoit commencé à tourner le dos à Monfieur le Prince, fut encore conftante dans fa haine, & fit que le foldat affidé ne fut point de garde cette nuit-là.

Je ne dirai point comment les Princes furent conduits au Havre, & par quelles intrigues ils en furent tirés. C'eft un point d'hiftoire qu'il faut laiffer à ceux qui font profeffion de l'écrire. Je ne m'étendrai point non plus fur toutes les machines qu'on fit jouer pour obliger Monfieur le Prince, contre fon inclination, à prendre les armes contre le Roi ; je dirai

ſeulement que M. Arnauld combattit de toutes ſes forces cette pernicieuſe réſolution, & qu'il eut quelquefois eſpérance de la lui voir abandonner; mais enfin le reſſentiment, l'intérêt & l'importunité des perſonnes qui étoient les plus cheres à ce Prince, l'emporterent ſur les plus ſages conſeils; & vaincu plutôt que perſuadé: « Éh bien, leur dit-il, » vous voulez la guerre, il la faut » faire; mais je vous y mettrai ſi » avant, que vous n'en ſortirez » pas quand vous voudrez ». Il ne fut que trop véritable en ſes promeſſes. Monſieur Arnauld voyant toutes choſes déſeſpérées, ſe rendit à Dijon par ordre de M. 1650

1650 le Prince qui lui en avoit donné le Gouvernement, mais avec un chagrin mortel d'être le premier de sa Maison qui eût jamais servi contre l'Etat ; un faux honneur pourtant l'engageant avec un Prince qui l'estimoit, & qui l'honoroit de sa confiance, il employa tous ses soins pour ses intérêts, & ménagea si adroitement les esprits du Parlement de Dijon, que pendant qu'il vécut, on n'y prit aucune résolution préjudiciable à Monsieur le Prince. Enfin rongé d'un chagrin secret dont il ne put être le maître, il tomba dans une jaunisse qui peu après lui causa la mort. Il mourut dans le château de Dijon, & fut regretté de tout

le monde. C'étoit un homme extraordinaire, d'un esprit vaste & 1650
étendu, capable également des plus grandes affaires, & de ces agréables bagatelles qui ont tant de part en la composition d'un honnête homme. Il écrivoit en prose & en vers, aussi bien qu'il se pouvoit : j'ai vû des pieces de lui qui méritoient bien d'être conservées, & qui ne le cédoient point à celles de Voiture, pour la grace, pour l'enjouement & pour ce tour aisé & naturel qu'on admire dans les Ouvrages de cet Auteur. Une célèbre Plume de ce tems a été plus loin dans le portrait qu'elle a fait de Monsieur Arnauld, sous le nom de * * *,

en disant qu'on trouvoit en lui
1650 deux ou trois fort honnêtes hommes à la fois. En effet, il est étrange que n'étant déja plus jeune, & ayant un esprit solide & posé, il ne laissât pas d'être capable de tous les divertissemens des jeunes gens: & en effet M. le Prince l'y appelloit, quand il s'y occupoit avec les petits-Maîtres, c'est ainsi qu'on appelloit alors Messieurs de Châtillon, Tournon, Toulongeon, la Maussaye, & quelques autres Seigneurs de la Cour, qui étoient de l'âge & des plaisirs du Prince. Monsieur Arnauld avoit servi toute sa vie sans discontinuation, & il étoit monté par degrés jusqu'à être Lieutenant-général des ar-

mées du Roi. Depuis qu'il s'attacha à M. le Prince après la prise de Thionville, il le servit dans tous ses siéges & dans toutes ses batailles, & y acquit assez d'honneur pour mériter la part que lui donna S.A. en ses bonnes graces & en ses conseils. Cependant il n'en a pas été plus heureux; & l'on peut dire que hors l'estime de ses amis, & particulierement de ce grand Prince, estime qui n'étoit cependant pas un don de la fortune, il n'eut jamais de cette aveugle Déesse que des rebuts & des contre-tems capables de désespérer tout courage, qui n'eût pas été si grand que le sien. 1650

Fin de la seconde Partie.




a39003 009520684b

